



**DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE**

DIRECTION DES CONCOURS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

**SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL ET
MÉTHODOLOGIE D'UNE DISSERTATION**

2019



SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LA METHODOLOGIE

La démarche dialectique

La dialectique portant sur un sujet d'ordre général

Les différents types de sujets

Schéma squelettique d'un sujet de SOG

DEUXIEME PARTIE : EXERCICES D'APPLICATION ET SUJETS REDIGES

**PREMIERE PARTIE :
LA METHOLOGIE DE LA
DISSERTATION**

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

I-LA DEMARCHE DIALECTIQUE

On peut noter que la dialectique repose au moins sur deux (c'est une démarche binaire) et au plus sur trois (c'est une démarche ternaire) temps. Il y a aussi la thèse, l'antithèse et la synthèse.

A-La thèse

Elle consiste en un exposé d'arguments favorables au point de vue contenu dans le sujet, en un enrichissement de ce point de vue à partir de réflexion et d'exemples originaux.

B-L 'antithèse

Il ne faut pas se contenter de dire qu'elle expose les limites du sujet. Cette définition manque de précision. C'est une partie du développement (la seconde) ou l'on expose les arguments défavorables au point de vue de la thèse, à partir d'un nouveau point de vue de la thèse, à partir d'un nouveau point de vue différent, mais en général, opposé au premier.

L'antithèse a pour objectif d'envisager les différents aspects d'une problématique et de faire apparaître la coexistence d'éléments opposés parfois même contradictoires, parce qu'une situation n'est jamais entièrement bonne ou entièrement mauvaise.

C-La synthèse

La synthèse consiste en un exposé de nouveaux arguments à partir d'un ou plusieurs points de vue capables de passer la contradiction dialectique qui confronte la thèse et l'antithèse.

Le dépassement s'effectue selon quatre modalités au choix :

Soit par une recherche de solutions ;

Soit par la recherche de complémentarité ;

Soit par la recherche d'un point de vue différent des deux premiers ;

Soit par la synthèse qui est aussi appelée la solution dialectique. La solution dialectique est une solution de compromis.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

II-LA DIALECTIQUE D'UN DEVOIR PORTANT SUR UN SUJET D'ORDRE GENERALE

Trois éléments composent un devoir de dissertation d'ordre général. Ce sont l'introduction, le développement et la conclusion. Mais à l'intérieur de ce schéma plusieurs formes de plans peuvent trouver place.

A-L'INTRODUCTION

Elle doit être brève soit égale à la longueur d'un paragraphe. Elle comporte quatre éléments qui sont :

La perspective générale ;

L'énoncé du sujet ;

La problématique ;

L'annonce du plan

Mais elle peut se ramener à trois éléments dès lors que la perspective et la problématique peuvent être combinées. Soit le sujet suivant :

Dans un entretien accordé à CIVITAS, Pr Mamadou Coulibaly affirme : « le civisme porte

L'homme à la civilisation ». Qu'en pensez-vous ?

1-La perspective générale

Elle n'a de généralité que son objectif. Le terme « générale » est à distinguer du mot « généraliste » qui est un discours sans rapport direct au sujet au contraire, la perspective générale doit rester très proche du sujet sans rechercher à remonter le cours de l'histoire ou encore à toucher à des problèmes annexes.

La perspective générale peut être une définition, une citation, un fait actuel, ou historique... elle peut marquer une linéarité par rapport au sujet. Il faut noter qu'il ne s'agit pas d'un cloisonnement. Par exemple une perspective présentée sous forme de définition peut bien marquer un paradoxe et être en rapport avec l'actualité.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

On distingue d'ordinaire deux types de perspectives générales :

a) La perspective générale partisane (elle va dans le sens du sujet)

b) La perspective générale neutre (elle ne prend pas position)

Elle ne cite aucun point de vue. C'est par exemple le cas où l'on procède soit par définition, soit par une mise en contexte historique ou contextuelle. Une perspective bien élaborée facilite l'énoncé du sujet.

2-L'énoncé du sujet

Lorsque le sujet est court, il s'énonce intégralement à l'aide des guillemets. En revanche, lorsqu'il est long, seul l'essentiel du sujet est mentionné. Cela dénote de votre compréhension du problème posé par le sujet. C'est-à-dire la problématique.

3-La problématique

Elle peut être perceptible sous deux angles :

D'un côté, elle désigne le problème posé ou la question soulevée par le sujet. La problématique est exprimée alors sous forme de question, c'est la forme explicite de la problématique.

De l'autre côté, elle signifie incertain, hasard, obscure. Dans cette dernière acceptation, la préoccupation majeure est de clarifier, expliquer le sujet.

La problématique se matérialise alors par des expressions qui fournissent une explication signifiée du sujet. Cette expression de la problématique est dite implicite.

Dans deux cas, une problématique bien posée conduit à une annonce du plan.

4-L'annonce du plan

C'est le dernier élément constitutif de l'introduction. Elle se présente de deux manières :

Soit de façon formelle ou explicite, on fait apparaître les différentes parties ;

Soit de manière subtile, on suggère les différentes parties. Ici, les expressions comme « certes, bien que, quoi que, toutefois, dans tous les cas » ont cours.

B-LE CORPS DU SUJET

Le corps du sujet appelé aussi développement se compose de deux parties.

Il s'agit de deux parties minimum et trois au maximum.

Chaque partie comprend une phrase chapeau et des paragraphes.

1-La phrase chapeau

Elle peut être simple ou complexe. Elle est simple lorsqu' elle a pour rôle de présenter la proposition à soutenir et les arguments favorables à celle-ci. IL en est ainsi de la phrase chapeau de la première partie.

Elle devient complexe à partir de la deuxième partie. IL s'agit ici de rappeler d'abord brièvement l'essentiel de la première partie avant de présenter l'idée à soutenir dans la deuxième partie et les arguments favorables à cette dernière.

Quant à la phrase chapeau de la troisième partie, elle rappelle brièvement soit l'essentiel de deux parties précédentes, soit l'essentiel de la deuxième partie avant de révéler l'idée correspondant à la synthèse et les arguments qui lui sont favorables.

Simple ou complexe, la phrase chapeau a pour objet essentiel d'annoncer les différents arguments correspondant aux paragraphes.

2-Le paragraphe

Le ministère de l'intérieur français limite les paragraphes de 12 lignes à 15 lignes maximum.

Le paragraphe est l'unité, la cellule de base organisée dans le langage écrit (exception faite des textes narratifs et en générale des textes littéraires). IL marque une étape dans un raisonnement, développe un aspect dans une description, expose un point de vue dans une argumentation. On peut retenir la formule suivante :

« Un paragraphe pour chaque idée et une idée pour chaque paragraphe ».

Pour ce qui est de son utilité, le paragraphe et un guide pour celui qui écrit : il oblige à l'élaboration complète de l'idée .La succession des paragraphes permet de penser et de communiquer avec ordre ,suivant une progression

,ainsi, l'importance des développements peut être contrôlée.

Pour celui qui lit, le paragraphe facilite le défrichage. L'appréhension visuelle du paragraphe, renforce et soutient le travail de l'intelligence. Le retour à la ligne, qui est la marque du changement de paragraphe, signal à l'œil et à l'esprit qu'une nouvelle idée est absorbée.

Bref, le paragraphe est un ensemble signifiant, composé d'une suite de phrases qui dégagent une certaine cohérence. IL présente une double structure syntaxique et sémantique.

a-structure syntaxique

IL s'agit ici d'étudier les modalités selon lesquelles les idées sont agencées dans un paragraphe. Ainsi, on distingue :

D'abord l'idée générale du paragraphe généralement exprimée dans la première phrase, elle constitue l'unité de signification privilégiée et perçue comme essentielle.

Ensuite, les idées de moyenne importance. Ce sont des unités qui suivent et ne font que « s'accrocher » à l'idée générale qu'elles développent et rendent explicite.

Notons qu'il y a nécessairement une seule idée générale, mais plusieurs idées de moyenne importance.

Enfin, les idées secondaires, les concluent ou illustrent ce qui a été antérieurement développé. On comprend pourquoi il est interdit de raisonner par exemple.

Celui-ci ne vient qu'en appoint, en illustration tout cela, est logique : le paragraphe correspond à ce qu'on peut appeler un argument lui-même composé d'une affirmation, d'une phrase d'explication et d'une phrase d'illustration.

La structure à laquelle obéit le paragraphe est la structure sémantique.

b-structure sémantique

Les idées agencées donneraient un ensemble disparate si aucune relation sémantique ne gouverner leur cohérence. En effet, toutes les unités de signification sont nécessairement en rapport sémantique les uns avec les

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

autres.

Les combinaisons entre les unités de signification sont nécessairement en rapport sémantique les unes avec les autres.

Les combinaisons entre les unités de signification peuvent être de différents types :

-**Chronologique** : cela exige des connecteurs chronologiques avant, aujourd'hui, demain, actuellement, par le passé...

-**Enumératif** : premièrement, deuxièmes, troisièmes, d'un côté d'un autre, d'abord, ensuite, enfin, etc.

-**Logique** : et ou, donc implique, si seulement si etc.

-**Antithétique** : mais, pourtant, cependant etc.

Dans tous les cas, sur le plan sémantique, il y a une cohérence qui régleme l'union et le rassemblement des idées.

c-conclusion

-Elle est l'aboutissement de toute la démonstration effectuée dans le corps du sujet.

C'est le lieu de répondre de façon claire et précise à la question posée dans l'introduction. La conclusion doit être claire et précise à la question posée dans l'introduction. La conclusion doit être brève. Elle ne consiste l'occasion d'un nouveau développement. On distingue deux types de conclusions :

.la conclusion bilan

.la conclusion analytique.

1-la conclusion bilan

Il s'agit de faire :

-un bilan

-une couverture

A) le bilan

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Le bilan correspond à la somme des phrases chapeaux.

b) l'ouverture

L'ouverture revêt un double intérêt .D'un côté, elle témoigne de l'humilité du candidat des qu'elle montre que celui-ci n'a eu la prétention d'avoir cerné tout le contour du sujet .De l'autre côté, elle révèle la grandeur du champ d'investigation de l'auditeur qui n'ignore pas l'existence de concept voisin de celui traité plu haut.

2-la conclusion analytique

Elle comprend quatre composantes, ce sont::

- un constat
- un jugement
- un mini bilan
- une ouverture

a)le constat

Comme indiqué plus haut, le sujet pose un problème qui, s'il était simple nécessairement une seul réponse à une question soulevée par le sujet ; ce qui atteste en réalité de la complexité du problème posé par le sujet .C'est ce constat qu'il faut faire.

b) le jugement

Le jugement qui découle du constat, consiste à « inviter »l'auteur de la pensée à faire abstraction de tout absolutisme en respectant l'esprit de la dialectique.

c)le mini bilan

Le mini bilan représente ici les titres des parties du corps du sujet, différent du chapeau

d) l'ouverture (cf .conclusion bilan)

NB : L'on peut toutefois combiner les deux formes de conclusion

Conclusion à éviter

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

.La conclusion artificielle

Brillamment formulée, elle n'est malheureusement pas la conséquence logique du développement. Cas des conclusions toutes faites et gardées en mémoire.

.La conclusion banale

Le devoir pourtant assez bien se termine sur des platitudes

.La conclusion qui reprend le développement

Il s'agit d'un développement bis

On ne doit pas trouver dans la conclusion des phrases entières du développement. C'est la conclusion qui donne de la rigueur à la conclusion.

La conclusion est catastrophe

-Rédigée sous l'effet de la fatigue et de la précipitation, elle est un tissu d'incohérences. Après l'établissement du plan détaillé, il est nécessaire de jeter les grandes lignes de la conclusion à défaut de la rédiger entièrement.

La conclusion partielle ne voit qu'un aspect et un seul problème.

NB : Ne pas négliger la conclusion car c'est la dernière impression que le correcteur garde de votre devoir. Et le S.O.G pourrait en définitive se définir comme « l'art d'aboutir à une conclusion ».

La transition entre dans le plan dialectique

Vous venez d'achever l'introduction, dans laquelle vous situez et analysez le sujet et formulez un problème dans certains ordre ; l'annonce si possible discrète de cet ordre continuera par exemple la transition entre votre introduction et votre développement.

Si vous décidez de ne pas annoncer les directions suivies, il suffira que l'introduction se termine sur une question explicite. La première partie était une réponse partielle à cette question, il n'est pas nécessaire de recourir à une transition.

Vous venez d'achever la première partie de votre développement, la thèse et vous aviez l'intention de changer de perspective sans que cela paraisse inattendu ou artificiel. La transition n'a donc pour fonction, ici, de lier entre

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

elles les parties de l'analyse qui divergent dans leur objet, leur point de vue, leur orientation générale et leur conclusion.

Voici quelques parmi tant d'autres de transition appositive :

« Mais notre approche du problème resterait incomplète si nous négligeons d'examiner maintenant un autre de ces aspects essentiels... ».

Ou « privilégions à présent tel autre aspect du problème ; dès lors l'affirmation selon laquelle ... /...doit être nuancée »

Vous voulez de l'antithèse à la synthèse ou de l'antithèse à la conclusion .La transition ne sera pas, dans ce cas de type oppositive, puisqu'elle amorce une réunification des perspectives ou un dépassement des contradictions apparentes. On pourrait utiliser des formules de celui-ci :

« Aussi bien, devons-nous reconnaître que l'opposition de ces points de vue n'est pas irréductibles »

« La contradiction entre la volonté de X et celle de Y n'est cependant qu'apparent... »

NB : il faut éviter les transitions trop pensantes des genres de « ayant montré dans la thèse que...Nous allons à présent aborder l'antithèse et montrer que... »

III-LES DIFFERENTS TYPES DE SUJETS

On peut regrouper les différents sujets des concours administratifs en cinq (05) catégories.

A-Premier type de sujet

C'est un type de sujet reconnaissable par deux éléments :

- ils ne contiennent qu'une seule idée ;
- le libellé demande l'avis du candidat et de la pousse à la discussion.

On a les expressions comme :

- Que pensez-vous ... ?
- Etes-vous d'accord... ?

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

-Que vous suggère... ?

-Etes-vous pour ou contre... ?

-Partagez-vous l'avis de X ?

-Etc.

Exemple :-« Dans la vie sans travail, il n'y a point de bonheur »

-« il y a de riche que l'homme »

Ce type de sujet obéit au plan dialectique ternaire (thèse, antithèse, synthèse).

La thèse c'est l'inventaire des arguments qui militent en faveur de la pensée de l'auteur .L' antithèse regroupe les arguments défavorables au point de vue de ce dernier .Quant à la synthèse, elle transcende les idées développées dans la thèse et dans l'antithèse .Elle les dépasse mais ne les répète pas. Ce sont des arguments d'ordre historique, sociologique, politique, philosophique, idéologique etc. IL s'agit ici de faire appel de faire appel à ses connaissance es qui sont de nature à susciter un intérêt .Tout argument doit convaincre sur la base des épreuves palpables. La rigueur scientifique doit être la règle d'or. Tous les points de vue sont acceptables à la seule condition qu'ils soient bien argumentés et mieux présentés.

Pour faire le plan détaillé, on prendra soin de donner un titre à chaque partie .Sur la feuille de brouillon, avant même toute réflexion on les mettra en les espaçant :

I.
II.
III.

Chaque partie correspond à une proposition à démontrer, il faudra chercher des arguments qui valident, c'est-à-dire qui justifient la proposition ; bref des arguments qui soutiennent la thèse.

Bien entendu pour chacune des parties, on s'efforcera de réfléchir à partir du point de vue déterminé initialement .Dans chaque partie, on se souciera de trouver au moins deux et au plus trois arguments .Ce qui donne sur notre brouillon

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

I	A B C
II	A B C
III	A B C

Un argument correspond à un paragraphe qui à son tour équivaut à une idée .Cela veut dire que dans un paragraphe qui à son tour équivaut à une idée .Cela veut dire que dans un paragraphe, on ne défend qu'une seule idée à laquelle on s'en tient jusqu'à la fin du paragraphe.

Un paragraphe se compose de trois éléments:

- une idée générale qui au début du paragraphe : affirmation
- Des idées de moyenne importance : explication
- une ou deux idées(s)secondaires(s) : illustration (conclusion ou exemple)

B-Deuxième type de sujet

C'est ce qu'on appelle les sujets d'inventaire pour lesquels on ne peut prévoir aucun plan. En effet, il s'agit pour le candidat de compiler des connaissances et de les classer.

Cela ressemble à des questions de cours. C'est en quelque sorte un compte rendu.

Exemple : citer les avantages économiques de la dévaluation monétaire de 1994 en Afrique.

Quelles sont les caractéristiques de l'agriculture ivoirienne ?

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

On comprend que le nombre de partie dans le plan sera déterminé par ce que l'inventaire commande. Néanmoins, dans chaque partie, il faut respecter les prescriptions méthodologiques c'est-à-dire faire des paragraphes qui correspondent à ces idées différentes.

Exemple : I-LES CARACTERISTIQUES DE L'AGRICULTURE MODERNE

a-
b-
c-

II-LES CARACTERISTIQUES DE L'AGRICULTURE TRADITIONNELLE

a-
b-
c-

C-Troisième type de sujet

Tout comme le sujet de premier type, il se reconnaît à deux éléments :

-il comporte plusieurs idées (généralement deux)

-son libellé comporte généralement des expressions mentionnées dans le cas du sujet de type 1.

Le sujet de troisième type se traite en deux phases : commentaire et diffusion. Mais, du fait de la présence de la discussion, ces deux phases se déroulent à travers le raisonnement dialectique qui suppose trois parties (3). Cela donne :

-phrase de commentaire

-phrase de discussion

S'il y a que deux idées (c'est généralement le cas), le travail se trouve simplifié dans ce cas, la phrase du commentaire se charge d'expliquer l'une après l'autre chacune de ces idées. Ainsi, on obtient :

Phrase de commentaire

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

I-Commentaire de la première idée

II-Commentaire de la deuxième idée

Comme nous avons le souci de la dialectique, il nous faut dépasser ces deux ères de propositions puisque de toute façon, le sujet nous y oblige cela donne donc :

Phase de discussion qui constitue une sorte de synthèse

Bien entendu à l'intérieur de chacune des parties (I-II-III) on prendra soin de distinguer des arguments Ce qui donne :

Phrase de commentaire

I-commentaire première partie	A
	B
	C
II-Commentaire deuxième partie	A
	B
	C
Phrase de discussion	
III-Synthèse	A
	B
	C

Exemple : « la grandeur d'une nation repose sur la force de ses institutions et la qualité de ses administrateurs ». Qu'en pensez-vous ?

D-Quatrième partie

C'est ce qu'on appelle une étude de notion. Il s'agit d'étudier une seule notion. En général, il comporte un seul mot accompagné de son article :

Exemple : la liberté, la mort, la paix.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Toutefois, ce groupe nominal peut s'accompagner d'un complément du nom (la paix en Côte d'Ivoire, la Démocratie en Afrique) ou d'un adjectif (la démocratie ivoirienne)

Ce type de sujet implique un plan spécifique qui se déroule à travers un plan dialectique. Il a deux grands volets. Dans le premier volet, il est question d'une analyse de la notion. Elle est objective. On ne peut se permettre un jugement personnel. Il faut disséquer la notion, la rendre explicite sans la juger. Elle se fait en une seule partie, puisqu'il s'agit de déterminer objectivement la notion. On peut trouver ici les éléments de définition de caractéristique, de manifestation, d'identification etc.

Quant au deuxième volet, il fait intervenir des notions comme les conceptions idéologiques, valeur. Bref, tout ce qui est en rapport avec le sujet, c'est-à-dire l'aspect subjectif. Il s'agit ici d'étudier la valeur idéologique de la notion.

Comme il est question de conception, on peut en déduire que ce deuxième volet porte sur le domaine polémique. Dans ce cas il y a deux parties : La première peut se présenter comme une antithèse du premier volet. Elle inaugure la discussion. Dans ce cas, la dernière partie revient à se présenter comme une synthèse.

Exemple : la mort.

ANALYSE DE LA NOTION

1-Aspect objectif

a) signes géologiques : arrête la vie, mort des cellules, disparition, fin

b) signes sociaux :

-affectifs : douleurs, pleurs, chagrins

-matériels : dépenses, problèmes, cortèges, héritages, testament

c-conséquences : diminution démographique, pertes de bras valides, pertes acteurs de développement.

d) causes objectives : maladies, accidents de guerres.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

VALEUR IDEOLOGIQUE DE LA NOTION

2-Conception religieuse : la mort n'est pas une fin. C'est le début d'une vie dans l'au-delà (philosophie de l'incarnation)

a-Religion transcendante : paradis-enfer : il n'y a que perte de corps.

b) Religion imminentes : réincarnation, la mort n'est pas une fin, elle fait partie d'un voyage qui débouche sur la lumière

c)Religion animistes : réincarnation et immortalité des esprits

3- Autre conceptions

a)Platon : élévation de l'âme

b) Epicure : la mort n'existe pas

c)le droit positif : perte de personnalité juridique ou la mort métaphorique

a-mort social : chômage

b-mort économique : banqueroute

Psychanalyse : la mort et la vie sont un même phénomène .E-5^{eme} type de sujet

C'est ce qu'on appelle une confrontation de notions .Il est donc facile de reconnaître le sujet dans la mesure où deux thèmes sont rassemblés dans la formulation .Ces sujets ne contiennent pas de libellé explicite qui pourrait orienter la recherche et le raisonnement .IL s'agit pas pour le candidat lui-même de trouver la problématique la plus intéressante .Cela étant, ce type de sujet implique un plan spécifique qui se déroule encore dans le raisonnement dialectique.

Comme il s'agit de confronter les notions, il faut éviter toute séparation ou juxtaposition .En fait, il s'agit de faire des rapports qui relient les deux termes .Dans une première partie, on analyse tout ce qui rapproche ces deux termes C'est leur domaine de conjonction, de similitude, de ressemblance, de point commun, influences positives de l'un des termes sur l'autre etc.

Dans la deuxième partie, on étudie tout ce qui sépare ces deux termes .C'est leur domaine de disjonction, de dissemblances, de points différents, de divergences, de mauvaises influences .Comme ces volets sont dans un rapport antithétique, la troisième partie doit trancher le débat .Elle inter vient comme

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

une synthèse c'est-à-dire un dépassement de propositions.

Exemples : droit et justice ; démocratie et développement

-démocratie et développement (dans l'Europe occidentale)

I-Domaine des conjonctions

Démocratie =facteur de développement

A) **politique** : multipartisme : jeu de l'alternance, liberté, bonne gouvernance, Etat de droit, stabilité politique.

B) **Economique** : libéralisme économique repose sur la valeur individuelle, concurrence, initiative privée, investissement.

C) **Social** : paix sociale :(condition de travail), création d'infrastructures sociaux éducatives (hôpitaux, écoles)

II-Domains de disjonctions Démocratie frein de développement

A) **politique** : anarchie institutionnelle, dictature de la majorité, blocage institutionnel, danger de l'alternance politique.

B) **Economique** : risque, bouleversement des programmes économiques, danger du libéralisme économique, monopole, concurrence tue les petites entreprises.

C) **Social** : Social : fracture sociale, individualisme, tribalisme, sectarisme.

III-Synthèse

IL y a d'autres facteurs de développement

La démocratie n'est qu'un système d'organisation et de répartition des facteurs objectifs de progrès.

A) Démographie : main d'œuvre abondante, bon marché compétente.

B) Naturelle et économique : richesses du sous-sol, accroissement du PNB, port,

C) politique : dictature, monarchie

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

SCHEMA SQUELETIQUE D'UN DEVOIR DE SOG APPLIQUE AU SUJET DE TYPE 1

INTRODUCTION (au moins 80 mots)

Elle est un seul bloc typographique, avec un seul alinéa au départ sans retour à la ligne.

Elle comprend :

- perspective générale
- citation problématique ou inversement
- plan

(je saute deux ou trois lignes)

.....

.....

.....

I-THESE

Phrase(s) chapeau

Paragraphe 1 (au moins 12 ligne)

Idée secondaire 1 j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2 d'exemples et d'éventuellement des citations.

Idée secondaire 3

Transition vers le paragraphe 2

Je saute une ligne

.....

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Paragraphe 2 (au moins 12 lignes)

Idée principale (j'affirme)

Idée secondaire 1

j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2

d'exemples et d'éventuellement des citations.

Idée secondaire 3

Transition vers le paragraphe 2

Je saute une ligne

Paragraphe 3 (au moins 12 lignes)

Idée principale (j'affirme)

Idée secondaire 1

j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2

d'exemples et d'éventuellement des citations.

Idée secondaire 3

Conclusion partielle de la thèse et transition vers l'antithèse

Je saute deux ou trois lignes

II-ANTITHESE

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Phrase(s) chapeau

Paragraphe 1 (au moins 12 lignes)

Idée principale (j'affirme)

Idée secondaire 1 j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2 d'exemples et d'éventuellement des citations.

Idée secondaire 3

Transition vers le paragraphe 2

Je saute une ligne

.....

Paragraphe 2 (au moins 12 lignes)

Idée principale (j'affirme)

Idée secondaire 1 j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2 d'exemples et d'éventuellement des citations.

Idée secondaire 3

Transition vers le paragraphe 2

Je saute une ligne

.....

Paragraphe 3 (au moins 12 lignes)

Idée principale (j'affirme)

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Idée secondaire 1 j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2 d'exemples et d'éventuellement des citations.

Idée secondaire 3

Conclusion partielle de la thèse et transition devant conduire à la synthèse

Je saute deux ou trois lignes

.....

.....

.....

III-SYNTHESE

Phrase(s) chapeau

Paragraphe 1 (au moins 12 lignes)

Idée principale (j'affirme)

Idée secondaire 1 j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2 d'exemples et d'éventuellement des citations.

Idée secondaire 3

Transition vers le paragraphe 2

Je saute une ligne

.....

Paragraphe 2 (au moins 12 lignes)

Idée principale (j'affirme)

Idée secondaire 1 j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2 d'exemples et d'éventuellement des citations.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Idée secondaire 3

Transition vers le paragraphe 2

Je saute une ligne

.....

Paragraphe 3 (au moins 12 lignes)

Idée principale (j'affirme)

Idée secondaire 1

j'explique l'idée principale à l'idée d'arguments

Idée secondaire 2

d'exemples et d'éventuellement des citations.

Idée secondaire 3

Conclusion partielle de la thèse et transition devant conduire à la synthèse

Je saute deux ou trois lignes

.....

.....

.....

CONCLUSION GENERALE (50 mots au moins)

En un seul bloc typographique avec alinéa au départ sans retour à la ligne .

Elle comprend :

-Bilan=CP1+CP2+CP3

-Ouverture

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

DEUXIEME PARTIE :

SUJETS -CORRIGES

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

« Dans la vie, sans travail, il y a de bonheur »

Que vous suggère cette réflexion de Florian

Corrigé

Le sujet pose le problème des moyens d'accès au bonheur sur la base du plan ci-dessous élaboré :

1/Deux introductions :

- la première présentant une problématique et une annonce de plan explicite.
- La deuxième présentant une problématique et une annonce de plan implicite.

2/Des phrases chapeau des premières ,deuxième et troisième parties

3/Deux conclusions :

- une conclusion bilan ;
- une conclusion analytique ;

1-Thèse –le travail fait le bonheur

a) salaire

- Rémunération
- Loisir
- Sites touristiques
- Financement des investissements
- Satisfaction des besoins (se nourrir, se soigner, se vêtir, se loger)

b) Rang social viable

- Afrique en mutation
- Centre de décision
- Honneur, considération ;

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

-Haut fonctionnaire ;

c)La liberté

2-Antithèse

Le travail est aussi source de souffrance

a)Définition

b) son organisation

3-Synthèse

Il existe d'autre moyen d'accès au bonheur.

a)la religion

b) l'harmonie familiale

Le fait de chasser ou de haïr les étrangers d'un pays est-il favorable au progrès économique, social, culturel, moral et politique ?

Le sujet porte sur les problèmes d'intégration régionale et sous régionale.

Vous en ferai un plan détaillé .On insistera tout particulièrement sur :

-la problématique

-l'annonce du plan

-les transitions

Et surtout sur l'authenticité des exemples.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

« La grandeur d'une nation repose sur la force de ses institutions et sur la qualité de ses administrateurs ». Qu'en pensez-vous ?

Considérant que le sujet pose le problème de critères ou le déterminant d'une nation puissante, et sur les bases du plan ci-dessous élaborer :

1-Deux introductions

- la première présentant une problématique et une annonce de plan explicite ;
- la deuxième présentant une problématique et une annonce du plan implicite.

2-Des phrases chapeaux des premières, deuxièmes et troisièmes parties.

3-Deux conclusions :

- une conclusion bilan
- une conclusion analytique

4-Les deux premiers paragraphes

1/ (Commentaire de la première idée) : la grandeur de la nation repose sur la qualité de ses administrateurs

- a)Qualités intellectuelles
- b) Qualités morales

2/ (synthèse) : il existe d'autres déterminants d'une grande nation

- a)Données économiques
- b) Données militaires

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

II-EXEMPLE DE DEVOIRS REDIGES PAR "LE COLLECTIF DES PROFS"

SUJET I : « Dans ce contexte de crise aigüe, les Ivoiriens devraient plutôt privilégier l'intérêt général au détriment de leur intérêt particuliers, s'ils veulent bâtir une nation prospère, digne et fraternelle ».

Nous sommes actuellement dans un monde en proie de conflits. Pour sortir de cette situation et parvenir à un développement harmonieux, plusieurs solutions ont été préconisées. Ainsi, s'intéressant au cas particulier de la cote d'ivoire certains estiment que : « dans ce contexte aigüe, les ivoiriens devraient plutôt privilégier l'intérêt général au détriment de leurs intérêts particuliers, s'ils veulent bâtir une nation prospère, digne et fraternelle ». En d'autres termes, une nation prospère repose sur l'intérêt général.

IL faut également considérer les intérêts particuliers dans tous processus de développement. D'ailleurs l'émergence d'un pays dépend d'autres facteurs.

La prospérité d'un Etat s'appuie sur l'intérêt général. Cela est perceptible sur le plan social et juridique.

Toute politique de développement doit prioritairement prendre en compte l'aspect social.

Car, un peuple dont les besoins sont satisfaits participe mieux à la construction de la nation.

C'est pourquoi il faut accroître les infrastructures telles que les hôpitaux, les écoles et les routes. D'où la nécessité des impôts qui sont collectés pour permettre à l'Etat de faire face aux charges sociales. En côte d'ivoire la TVA (Taxes sur Valeur Ajouté) est d'une grande importance.

Sur le plan juridique, les lois occupent une place de choix dans la prospérité d'une nation.

Elles ont une grande portée générale qui leur permet de garantir la sécurité de la population.

Aussi sont-elles votées par l'assemblée nationale dans le but de faire participer le peuple aux prises de décisions. En cela, la loi portant création des conseils régionaux a été votée par le parlement ivoirien. Ces institutions ont permis aujourd'hui à certaines régions de se lancer sur la voie du progrès. L'exemple du

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

conseil régional de Yamoussoukro est édifiant.

Comme on le voit l'intérêt général de la croissance d'un pays néanmoins, il faut également considérer les intérêts particuliers qui sont d'une importance capitale dans les domaines économiques et culturels.

Le libéralisme économique fait la promotion des intérêts particuliers .Il encourage ainsi la libre concurrence entre les opérateurs économiques .Ce qui sans nul doute, accroît les échanges permettant aux ménages d'acquérir les produits à moindre cout .D'ailleurs, actuellement, plusieurs pays ont adopté le système libéral considère comme un facteur de développement .Ainsi depuis quelque années, la cote d'ivoire a procédé à l'épanouissement d'une nation.

En outre, dans le domaine culturel les intérêts particuliers jouent un rôle indéniable .En effet, on assiste de plus en plus à la prolifération des grandes écoles privées .Mais au-delà de ces intérêts, il y a des cadres compétents qui sortent chaque année de ces structures .Ils apportent leur savoir et leur savoir-faire à la nation .Parmi figurent des ingénieurs informaticiens, des experts en télécommunication et des chercheurs.

Au-delà, ce type d'intérêts, la prospérité d'un pays dépend d'autres facteurs comme la démocratie et l'intégration économique.

La démocratie est reconnue comme un véritable facteur de développement .En effet ,pour qu'un Etat se développe harmonieusement ,il qu'ils y règnent la justice, la liberté, les droits de l'homme et la bonne gouvernance qui sont les vertus démocratiques .C'est l'ensemble de ces principes qui rassurent les investisseurs et attirent les capitaux ;donc conduit à la croissance .Ainsi les pays les plus développés sont exemples en matière de démocratie .C'est pourquoi les Etats-Unis d'Amérique sont toujours cités .

L'intégration économique constitue également un réel facteur de développement à travers elle, les pays s'échangent des biens et des compétences .Car aucun pays au monde n'est indépendante en terme économique .Ce qui justifie l'expansion de la mondialisation au cour de ces dernières années .Donc pour les pays Africains, la voie idoine de la croissance est l'adhésion à ces systèmes.

En définitive, on retient qu'il faut pour construire une nation prospère, accorder une place de choix à l'intérêt général mais il ne faut pas ignorer les intérêts particuliers qui sont aussi des fondements du développement .D'ailleurs, la recherche d'autre facteurs a permis de nous convaincre que la démocratie et

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

l'intégration économique constituent de vrais moteurs de la croissance .Dans tout cela l'intérêt qu'il soit général ou particulier, n'est-il pas nuisible ?

« Quel désastreux choix que celui du progrès » !

Que vous suggère ce cri de cœur d'un

Le progrès est aujourd'hui objectif majeur de toute l'humanité .Aussi, des observations sont-elles formulées par bien de citoyens quant à son impact réel sur la société .C'est ainsi qu'un contemporain a pu dire -« **Quel désastreux choix que celui du progrès** » ! Dans quelles mesures l'avancée est-elle un désastre pour l'homme ? N'est-elle pas aussi salubre pour lui ? N'existe-t-il pas d'autres phénomènes qui exercent des effets pervers sur nos sociétés ?

Les réponses successives à ces interrogations constituent ici le fil conducteur de notre réflexion.

Pour l'auteur de cette pensée, le progrès est un désastre pour l'humanité .Sans doute se réfère-t-il à ses conséquences négatives dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation.

L'un des inconvénients de l'évolution est son impact sur l'environnement.

En effet, avec le progrès, on assiste à la destruction de l'environnement.

L'air, et le sol sont pollués par les déchets toxiques produits par les usines .Il s'en suit la disparition de certaines espèces animales et végétales .On note aussi la destruction de la couche d'ozone ainsi des terres fertiles .Toute chose qui provoque le réchauffement de la terre et des bouleversements climatiques .Tous ces dégâts développent certaines maladies ; le cas du cancer de la peau est éloquent.

Un autre aspect négatif de l'essor c'est l'effet qu'il produit dans le domaine de l'alimentation .De fait, la recherche de la productivité et gain d'argent sont des soucis des scientifiques .Ainsi, la production de quantité encore plus importantes de produits alimentaires est certes vrai que le progrès est source de problèmes pour l'homme .Cependant, il lui est aussi salubre de par l'amélioration de la santé et le gain de temps qu'il procure.

L'amélioration de la santé constitue l'une des retombées de l'avancée. Celle-ci est un moyen efficace pour détecter toutes les maladies possibles que l'être

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

humain peut contracter. Aussi plusieurs remèdes continuent –ils d'être inventés afin de soigner ces maux. On assiste ainsi à l'éradication de certaines maladies autrefois dévastatrices. De même, on note l'amélioration des soins médicaux, l'augmentation de l'Espérance de vie et le recul de la mortalité infantile.

Il en est ainsi des vaccins contre certaines maladies.

L'évolution présente ainsi comme avantage le gain de temps. Elle est également un moyen pour la réalisation de chose en temps très court. Aussi elle sert à économiser de l'argent et à favoriser l'épanouissement de l'homme qui désormais fournit moins d'effort physique.

Celui –ci peut alors consacrer ce temps gagné à d'autres activités. Aussi, le progrès, par le bien de ses outils, permet-il de s'instruire, se cultiver et communiquer rapidement dans le monde entier. L'exemple des nouvelles technologies de l'information et de la communication est probant.

Pouvons-nous arrêter à ces points de vue apparemment contradictions ? Non, en réalité, il existe d'autres phénomènes qui exercent des effets pervers sur l'homme et la société.

Ce sont notamment les catastrophes naturelles et les guerres.

Les catastrophes naturelles ont des conséquences négatives sur l'humanité. Par leur caractère brusque et incontrôlé, elles sont sources de nombreuses pertes en vies humaines.

De plus, elles causent de nombreux dégâts matériels. On constate ainsi la destruction de bien de l'Etat, de même que ceux de particuliers réalisés au prix de gros efforts. Il en découle des dépenses de construction et d'indemnisation ; toute chose qui bouleverse l'existence même des populations. IL en a été ainsi à la suite des inondations en Algérie et du séisme en Turquie.

Les guerres constituent aussi un désastre pour nos sociétés. Tous d'abord, elles sont source d'instabilité politique des Etats, fragilisant ainsi les institutions. Ensuite, elles dissuadent les investisseurs nationaux et étrangers. Elles provoquent ainsi un retard économique. Enfin, on assiste à de nombreuses pertes d'emploi et à la dégradation du niveau de vie que la multiplication des épidémies sont imputables aux guerres. Les cas de la république Démocratique du Congo et du Liberia sont édifiants.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Au total, affirmer que le progrès est un désastre pour l'humanité est une gageure. Aussi, convient-il d'aborder cette notion avec mesure, car il est certes vrai que l'évolution a un impact négatif sur la société, cependant elle présente aussi des dommages. C'est d'ailleurs pourquoi, d'autres phénomènes causant des dommages à nos sociétés sont à rechercher.

Mais au fait, peut-on vraiment réaliser le progrès sans nuire un tant soit peu à l'homme et à l'environnement ?

A partir du plan détaillé ci-dessous, vous rédigerez entièrement ce sujet en vous appuyant sur le schéma squelettique.

« Les changements, même les plus souhaités ont souvent leur mélancolie »

Que pensez-vous de cette affirmation de Victor Hugo ?

I-Compréhension du sujet

Le sujet pose le problème du changement ou si l'on préfère de la révolution et ses conséquences. La consigne "qu'en pensez-vous ?" invite le candidat à donner son point de vue et donc à la discussion dialectique.

S'il s'agit d'un sujet de type 1 (Thèse, antithèse, synthèse).

II-Plan détaillé

A) Thèse c'est le point de vue d'un conservateur. Il montre que quelque fois les changements débouchent sur des déconvenues. Pour lui, le changement est synonyme de désespoir, de tristesse et donc de regret.

-Le changement souvent brutal peut murir improvisation

-Repose souvent sur l'inconnu et peut conduire à des bouleversements imprévus ?

-Il est quelquefois provoqué par des politiciens rêveurs et trop idéalistes qui ne mesurent pas la portée de leurs actions.

Exemple : les grands changements qui ont fait vent d'Est en 1989 ont déséquilibré des nations africaines.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

-L'introduction du multipartisme a entrainé la fracture sociale et éthique en côte d'ivoire.

b) Antithèse

-elle est le point de vue des progressistes!

-La révolution apparait comme salvatrice et se justifie en bien des situations dans le domaine politique.

La dictature et la confiscation du pouvoir entrainent des réactions violentes.

2-Dans le domaine économique, la situation de monopole conduit également à une volonté de rupture.

3-Dans le domaine social, l'exploitation de la classe dominante amène enfin à la rébellion.

Cependant, certaines révolutions sont sans violence ; exemple la révolution des oreillettes.

-Le conservatoire est dangereux

Cf. : les philosophes du 18^e siècle ont parlé des lumières pour amorcer la sortie des ténèbres du moyen- âge

III-Synthèse

Impact des conservatrices et du changement.

. On peut changer et conserver en faisant le tri.

.Les changements se présentent comme une nécessité intrinsèque.

.Mais tout le passé, la tradition, les coutumes ne sont pas à rejeter systématiquement

.Tout n'est pas bon forcément dans les changements

.Se méfier donc table rase.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Pratiquement absente dans le monde qui s'achève, peut-on espérer que l'Afrique ait une place dans celui qui se sépare sous nos yeux ?

Compréhension du sujet

Le libellé « Peut-on espérer que » ? invite le candidat à donner son avis et donc nécessairement à discuter. Il s'agit d'un sujet type 1 (plan ternaire dialectique)

Plan détaillé

I-Thèse

Il est celui des afro pessimistes :

Phrase chapeau : il est possible que l'Afrique, ayant été absent du monde qui s'achève, le soit encore dans celui qui se prépare.

a) Le fossé actuel est trop grand, le retard est réel et donc presque impossible à combler.

On peut choisir des exemples dans tous les domaines :

- Développement économique et social
- Développement politique avec les coups d'Etat
- Développement technologique etc.

b) L'occident s'emploie de plus en plus à maintenir ces écarts pour garder sa suprématie.

- Sur le plan économique l'occident a un marché où il peut déverser ses produits

- Sur le plan social, l'Afrique reste un continent où l'occident déverse ses chômeurs au nom de la coopération.

- Sur le plan politique et militaire : européen et américain font et défont nos régimes, exercent la souveraineté nationale à la place des Africains.

c) Un grand pas reste à faire au niveau de la compréhension de certains problèmes spécifiques :

-les notions de démocratie

-le problème de sous-développement mental

-le problème des guerres tribales : Liberia, Rwanda, Côte d'Ivoire, Nigeria etc...

II-Antithèse

Point de vue de ceux plus optimistes qui croient en l'avenir de l'Afrique.

Phrase chapeau : l'Afrique aura sa place dans le monde qui se prépare sous nos yeux.

a) Elle n'a pas « t » si absente de ce monde que l'on prétend.

Sur la plan économique, en dépit d'une faible précipitation, elle est présente tout de même, et le monde occidental peut s'en passer.

b) présence remarquable dans le domaine culturel, l'art africain s'impose aujourd'hui.

c) certains pays s'ils sont bien préparés dans l'avenir proche.

-Administration performante

-Technologie de pointe avec l'international

-La démocratie se réalise peu à peu, les droits de l'homme respectés etc..

III-Synthèse (la solution dialectique)

Les conditions à remplir pour trouver une place dans le monde à venir

. Conditions d'ordre économique, mobilisation des ressources intérieures au niveau micro-économique que ce secteur industriel retrouve sa place de même que le secteur des services.

.Conditions d'ordre politique : l'Afrique doit se doter d'institutions

Démocratique, respecter l'Etat de droit, promouvoir la bonne gouvernance.

.Dans le domaine social, elle doit accroître les rendements dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, etc.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

« Les machines modernes en prenant pour elles toutes les tâches serviles, qui sont du domaine de la réparation inconsciente, en libérant, en prenant pour elles toutes les tâches serviles, qui sont du domaine de la répétition inconsciente, en libérant l'homme et lui laissent les seuls travaux qui ressortissent en propre à l'être vivant intelligent et capable de prévision ».

FOURASTIE écrit dans son livre espoir du XX^e siècle

Expliquez et discutez cette réflexion

Remarque sur le sujet

Le sujet : Il s'agit d'un passage très souvent donné dans les examens ; la connaissance du livre de FOURASTIE peut aider le candidat mais n'est pas indispensable.

Il est nécessaire de s'arrêter sur l'expression machines modernes. IL ne s'agit pas de la machine en général, mais de la machine du XX^e siècle (machine se réglant elle-même ; entièrement automatique, ordinateur, domaine de l'automatisation), que FOURASTIE

Oppose à la machine du XX^e siècle, laquelle contraignant l'homme à se transformer

Lui-même en machine.

On trouvera de bonnes critiques de la thèse de FOURASTIE dans l'ouvrage de FRIEDMANN ?

Le travail en miette (Gallimard/Idées).

PREMIERE PARTIE : Thèse

A –Refus d'un éloge sans réserve de la machine.

Entame dans l'absolue l'apologie de la machine libératrice révèlent d'une naïveté peu accordée aux réalités.

-La création remplacée par la fabrication.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

La machine produit un grand nombre d'objets dans un temps très court ; pas de véritable participation de l'ouvrier à la réalisation de l'objet qui arrive au bout de la chaîne. Différence avec l'artisan qui conçoit et réalise, et pour qui l'investissement subjectif est beaucoup plus important.

-La mécanisation des tâches.

L'usageaylorise de la machine fondé sur la rentabilisation maximum à introduit :

.La parcellisation des tâches (le travail en miettes)

. Mécanisation des gestes

.Les cadences de production

L'aggravation des conditions de travail.

Le travail pour les femmes et les enfants.

Au XIX^e siècle , en Angleterre :enfants obligé de rester debout devant les fours des verreries même pendant leur repas .En France , à la même époque , enfant utilisé pour travailler sous les métiers à soie, à cause de leur petite taille ; tous difformes lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte (les autorités s'émeuvent lorsqu'elles constatent que l'on doit refuser 90% des jeunes gens issus de ces milieux (canut de Lyon)

B-Mais FOURASTIER parle de la machine moderne

La machine moderne supprime la mécanisation des tâches.

-Sur le plan physique.

La répétition de gestes identique et supprimée : la machine moderne fait ces gestes mieux et plus vite ; l'automatisation libère l'homme des tâches répétitives.

-Sur le plan intellectuel.

Les machines modernes (machines à calculer, ordinateurs) a supprimé un grand nombre de tâches mécaniques :

*Trie et recherche de document

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

*Etablissement de statistiques ; calculs divers ;

*Donc, à première vue : confirmation de la thèse de Fourastié ; les reproches qu'on a faits, et que l'on fait encore aujourd'hui, à la machine, concernant la préhistoire de la machine et non son histoire présente et future.

DEUXIEME PARTIE : Antithèse

Un fait acquis : la profonde différence de nature entre les machines du XIX^e siècle et celles du XX^e siècle mais :

-La machine moderne est loin de supprimer le travail « bête »

Exemple : le travail des employés de banques s'est à ce point morcelé qu'il a perdu une grande partie de son intérêt. Le travail d'une perforatrice (préparant des fiches pour un ordinateur) est sans intérêt ; il s'agit d'une tâche purement mécanique.

-Déplacement du problème de l'ouvrier au technicien.

On se contente de former des techniciens dont le savoir en vient rapidement à se limiter aux gestes qu'il faut accomplir : déqualification du technicien comparable à celle de l'ouvrier de l'industrie.

« chez Ford la plus part des régleurs sont désormais des manœuvres promus du rang ,parfois issus de la chaîne ,affectés à une seule machine et capables de faire face à un nombre strictement limité d'incidents , sept en moyenne »

(Friedman où va le travail humain ?)

-Le monde de l'automatisation à 100% est encore bien lointain. En fait, le domaine de la machine traditionnelle, en particulier dans les pays du tiers monde, continue de conquérir de nouveaux secteurs.

« il n'est pas davantage question d'oublier que le secteur des travaux à la chaîne, des tâches répétées et parcellaires, pénibles, psychologiquement exténuantes demeure immense ; ce qu'il perd dans les sociétés économiques évoluées, il semble même le regagner, provisoirement au moins, dans les pays du tiers monde aux premières étapes de leur industrialisation ».

(Friedmann, où va le travail humain ?). Si on prend l'expression libère l'homme dans le sens large, on constate que la machine moderne (technologie de pointe) accentue souvent la dépendance du Tiers Monde par rapport à

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

l'occident, et en ce sens ne constitue pas un facteur de libération. D'où parfois dans ces pays une préférence pour la machine de type traditionnel. On pouvait signaler ce point au passage mais sans s'y attarder puisque le problème est posé dans une perspective différente de celle de FOURASTIE

Conclusion

Un fait certain : une évolution des machines qui rend caduques un certain nombre de critiques. Mais nécessité de ne pas tomber dans un triomphalisme naïf ; de nombreux problèmes se sont simplement déplacés. Nécessité aussi de ne pas limiter les problèmes à des questions purement techniques.

Mais conviction que l'homme contribuera à sa libération.

Expliquez et discutez cette réflexion de Lanza Del Vasto extrait de leur pèlerinage aux sources (1943) « ceux qui veulent le bien des travailleurs devraient se soucier moins de leur obtenir un bon salaire, de bon congés, de bonnes retraites, qu'un bon

PREMIERE PARTIE : Le mauvais travail

L'impératif de rentabilité maximale a eu pour conséquence le taylorisme, qui s'est traduit par une nette dégradation des conditions de travail :

- Parcellarisation des tâches (le « travail en miette ») ;
- La mécanisation des tâches (les ouvriers amenés à répéter les mêmes gestes sont transformés eux-mêmes en machines ; satire de ce phénomène dans le film de Charlie Chaplin ; les temps modernes ;
- Absence de toute initiative : (à un ouvrier qui lui disait qu'il n'avait pas le temps de penser, Taylor répondit : « Vous n'êtes pas là pour penser ; il y a des gens qui sont payés les grandes entreprises entre la conception (un petit groupe) et l'exécution (la masse des employés) ;
- Négligence en ce qui concerne la sécurité : (parce que les mesures de sécurité coûtent cher et prennent du temps ; d'où nombreux accidents du travail).
- Donc par rapport au XIX^e siècle les salaires augmentent, les durées de travail diminuent, mais la nature du travail tend à se dégrader ; ce qu'on gagne d'un côté, on le perd de l'autre côté.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

DEUXIEME PARTIE : Nécessité d'améliorer les conditions de travail

A-Qu' est-ce qu'un bon travail

Le bon travail peut n'être pas subi comme un châtiment (cf. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », à la suite de la faute originelle) ; il peut même être une source de

Satisfaction, mais aux conditions suivantes :

- Diversité des taches ;
- Réflexion personnelle ;
- Possibilité d'initiative ;
- Possibilité d'enrichissement au niveau des connaissances ;
- Aspect qui ne se rencontrent plus aujourd'hui qui dans le haut de la hiérarchie, mais qui existaient à tous les niveaux dans les anciennes formes de travail.

B-Nécessité d'une amélioration des conditions de travail.

Elle est ressentie par tous. Un certain nombre de tentatives ont été faites dans ce sens :

-Abandon du travail à la chaîne.

Un certain nombre d'ouvriers sont chargés de monter des voitures, des téléviseurs ; ils s'organisent à leur guise. Les résultats ont été assez encourageants. Sur le plan psychologique, satisfaction d'un travail dont on perçoit le sens et dont on est responsable ;

Sur le plan de la rentabilité, mois d'absentéisme, plus grande stabilité du personnel .Mais ce mouvement reste pour l'instant marginal.

-Transformation des rapports de l'homme à son travail :

Dans certains pays, une part d'initiative est laissée à l'ouvrier, qui peut même avoir la possibilité d'apporter des modifications à sa machine.

Possibilité d'apporter des modifications à sa machine.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Possibilité aussi pour lui de devenir grâce à son propre travail , à sa propre créativité ,technicien, ingénieur ,voire Inventeur.

D'une manière générale, on arrive à un seuil : prise de conscience de ce que le fait d'avoir trop négligé les exigences de la nature humaine, et en particulier le besoin de créer, entraîne des conséquences désastreuses sur le plan humain et même sur le plan de la stricte rentabilité.

TROISIEME PARTIE : Synthèse

Il y a une grande part de vérité dans l'affirmation de LANZA DEL VASTO ;

Cependant :

-Cette revendication peut ne correspondre qu'à une nostalgie de passé ;

C'est le cas de C ; qui préconise le retour à la terre et à l'artisanat :

Chacun tisse ses habits et produit sa nourriture .Vie en communauté.

Il s'agit d'une utopie pour la raison bien simple que la roue de l'histoire ne tourne jamais à l'envers. (Rousseau avait l'un des premiers énoncés de ce principe d'irréversibilité de l'histoire).

Il faut donc tenir compte des problèmes de la qualité é de la vie mais sans vouloir, pour autant, abandonner certains avantages de la technologie.

-Les revendications sur la qualité et sur la quantité ne s'opposent pas. IL ne faut donc pas dire qu'on doit s'occuper plus de la qualité du travail que du montant du salaire ou de la durée des taches ,mais dire qu'il faut s'occuper autant de l'un que de l'autre ;et toujours envisager ces deux aspects dans leur imbrication.

CONCLUSION

Vérité de l'affirmation de LANZA DEL VASTO, mais nécessité de la nuancer et de bien préciser qu'il ne s'agit pas de vouloir retrouver une sorte d'âge d'or pré technologique. Justement dans la mesure où elle ne libère pas d'un certain nombre de contraintes, la technique doit permettre de redonner au travail sa dignité : un travail créateur dans lequel l'homme se fait en faisant.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

"Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans l'océan"

Discutez ces propos de BRUYERE.

-Le libellé : " Discutez ces propos de BRUYERE" Se passe de commentaire puisse son invitation au débat est explicitement formelle.

-Conclusion il s'agit d'un sujet de type 1. Il faut donc un raisonnement ternaire et dialectique avec une thèse, une antithèse et une synthèse.

I-Thèse

-Point de vue : cette pensée se comprend dans un point de vue matérialiste.

-Opinion : selon lui l'intérêt prime la vertu.

Titre : les vertus se perdent dans l'intérêt ?

-Structure sémantique : elle peut se faire sur la base d'une énumération des vertus dans les critères de comparaison que suggère le sujet.

Les vertus se perdent dans l'inerte comme les fleuves dans l'océan.

a) Le processus paraît autant de nature que se fait le passage des fleuves à l'océan :

. Depuis le système de troc jusqu'à l'apparition de l'argent, la société repose fondamentalement sur la richesse matérielle.

. Aujourd'hui, cette mutation s'est accrue avec l'hégémonie de la pensée capitale ;

. Tant et si bien que la division marquée des classes des classes sociales à un phénomène d'attraction vers les choses matérielles aussi bien chez les bourgeois que chez les prolétaires ;

. Le problème c'est qu'il semble irréversible et surtout désormais consubstantiel à l'homme dans toute sa diversité.

Exemple : ainsi la corruption se fait –elle de plus sans scrupule de nos jours.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

b) Pire le processus montre une dilution totale des vertus devant l'intérêt autant que l'immensité de l'océan noie les fleuves :

.Les proportions sont énormes et véritablement disproportionnées ;

.Les individus perdent même la notion de Dieu remplacée par leur entendement parce qu'ils appellent désormais le dieu argent ;

.C'est le triomphe total du matérialisme où il y a plus place pour le spirituel, le moral et justice ;

.Exemple : dans ce contexte, le pauvre paraît complètement en dehors de la société.

c) Les conséquences sont évidentes :

La quête de l'intérêt entraîne une véritable négation de la personnalité humaine entendu dans son sens métaphysique, c'est-à-dire en relation avec la dignité ;

.Les sentiments d'aigreur, de jalousie et d'envie naissent chez les plus dépourvus qui vont recourir alors à toutes sortes de procédés pour améliorer leurs conditions d'existence :

.C'est ainsi que naissent l'arriviste et toutes sortes d'attitudes amORALES ;

.Le drame c'est qu'on en vient alors à remettre les valeurs spirituelles et morales en causes ;

.Exemple : on trouve par exemple aujourd'hui, des justifications au commerce du sexe (pornographie et prostitution entre autres)

II-Antithèse

-Point de vue : opposé au premier, il est celui de la BRUYERE : moraliste comme l'est l'esprit de ses livres peignant une société du XVII^{ème} siècle en pleine transformation (décadence des traditions morales et religieuses : mœurs nouvelles des magistrats : puissance des affairistes) :

-Opinion : selon lui il faut dénoncer cet Etat de fait et mettre en exergue les vertueux qui restent :

-Titre : les vertus ne se perdent pas nécessairement dans l'intérêt : elles doivent demeurer car :

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

a) D'un point de vue religieux, l'homme, créé à l'image de Dieu, ne peut être corruptible :

C'est en tout cas une question de principe ;

La religion considère de toute façon l'amour des choses matérielles comme un péché.

Le croyant selon cet esprit des choses, cherche alors à se détacher des richesses matérielles afin de ne pas corrompre sa nature ;

En fait, il cherche une vie intérieure susceptible de le rapprocher de Dieu qui est esprit non pas matière.

Exemple : c'est ce qui justifie la pratique du jeûne qui prive le fidèle croyant des désirs, des sens et de la matière.

b) D'un point de vue métaphysique, la notion de personnalité de l'homme attachée à la notion de dignité ne peut également être corruptible :

.En métaphysique, la notion de personnalité s'entend par rapport à la raison et à la nature ;

.Dans ce contexte, on comprend que la dignité, corolaire d'une telle définition rapproche l'homme de la raison ;

.A l'inverse, une personnalité indigne se conçoit à partir de sa nature c'est -à-dire de ses instincts ;

.Or, comme l'homme est socialisé, on peut supposer qu'il n'est plus animal et que là l'éducation l'a rendu raisonnable, c'est -à-dire capable de distinguer le bien du mal, la vertu de l'intérêt.

.Conclusion : faire primer l'intérêt par rapport à la vertu est dans ce contexte, détestable.

c) Enfin dans un entendement commun et général la morale prévaut :

.C'est une conséquence de tout ce qui précède ;

La morale est enseignée à tout âge et partout : dans la famille de base, à l'école, à l'église et des mosquées ;

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Ainsi, tout ce qui est amoral ou immoral est considéré comme hors la loi ou, disons asocial ;

En fait, craint que l'homme n'accorde plus d'importance à sa propre personne inféodée au matériel, ni à autrui et qu'il privilège le vice de la perversion.

Exemple : c'est cette recherche effrénée de l'intérêt qui conduit certaines filles et certaines femmes à la prostitution, véritable négation de soi et affirmation de la primauté de l'argent ;

Conclusion : Il est donc faux de dire que les vertus se noient dans l'intérêt comme les fleuves dans l'océan d'autant plus que de personnes sont concernés.

III-Synthèse

-Nécessité du dépassement :

-Objet de dépassement

'Les vertus se perdent dans l'intérêt " ; les vertus ne se perdent pas nécessairement dans l'intérêt : "elles demeurent au contraire" 'Le débat porte sur la proposition occupée par la vertu devant l'intérêt dans la société humaine.

Dépassement :

.Soit une recherche de solution (s) : oui, car la thèse montre ce rapport sous un angle négatif qu'il convient de rectifier ou de corriger ;

.Soit une recherche de complémentarité entre les deux premiers points de vue : non, car les deux thèses sont trop exclusives l'une de l'autre pour pouvoir se compléter ;

.Soit une recherche de troisième point de vue annexe et différent des deux premiers : le rapport est binaire et semble apparemment ne laisser aucune place à une troisième possibilité.

.Soit la synthèse de tous les autres points de vue non animés jusqu'à cette étape de l'analyse : pour cette raison précédente, on ne peut envisager d'autres possibilités.

Conclusion il y a qu'une seule possibilité : celle des solutions.

-Titre : comment concilier vertu et intérêt ?

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Il faut d'abord et certes, accepter la nécessité du matériel :

.La majeure partie des difficultés humaines est d'ordre matériel

En effet :

.La modernité et le progrès technique accroissent le désir de l'homme de se définir par rapport au matériel ;

.La société de consommation dans laquelle nous vivons aujourd'hui aggrave les choses d'autant plus que tout se monnaie justement ;

.Dans ce contexte, l'objet du travail n'est plus seulement de nourrir l'homme ; il est de lui permettre d'accéder à un statut de consommateur de bien de luxe.

.Exemple : la voiture, le téléphone portable, internet, l'ordinateur et autres sont ainsi devenus indispensables dans la vie de nos contemporains.

.Conclusion : peut-on donc raisonnablement concevoir la vie sans argent aujourd'hui ?

Mais, l'argent doit être lié à la vertu :

.D'abord dans le processus de son acquisition, rien ne doit être malhonnête : il ne doit pas avoir de corruption par exemple :

.Il y a une idée de mérite personnel, de noblesse, et d'honneur liée à la conception judéo-chrétiennes ;

.Ensuite, dans son objet même, l'argent ne doit reposer sur une nécessité objective, un besoin réel ;

.L'argent doit viser le bonheur d'autrui et générosité.

.Exemple : les saints simoniens l'enseignement de toute façon en invitant à produire de l'argent mais seulement dans un intérêt social et humain.

.Conclusion : il s'agit en fait de la valeur et place de l'argent dans notre société actuelle.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Parlant de l'émancipation des femmes , Freud écrit en 1883 : « Mais je crois que toute réforme légale ou administrative avortera du fait que bien avant que l'être humain soit en âge d'accéder à une position dans la société ,la nature a déterminé à l'avance la destinée de la femme en termes de beauté et de douceur ». Qu'en pensez-vous ?

Rédaction de l'introduction, de la première partie et de la conclusion.

La femme s'est vue longtemps dans notre société refuser le statut d'être humain à part entière .Elle n'avait pas les mêmes droits que l'homme et le code de Napoléon la classait parmi les irresponsables avec les enfants et les aliénés. Si aujourd'hui, sur le plan légal, les choses se sont améliorées, la femme continue dans certains pays d'être traitée en mineur. On comprend donc l'attitude de Freud qui affirme : « citation complète. » En d'autres termes, la femme aurait pour Freud un destin tout tracé. Cette position se comprend et nous verrons d'abord pourquoi, mais poussée à l'excès elle devient difficilement défendable

I-Thèse : justification de la position de Freud.

La femme a un destin tout tracé.

Il existe un comportement féminin propre caractérisé par le désir de séduction et même souvent de dépendance par rapport à l'homme.

-Ces comportements sont inscrits dans la nature biologique de la femme, dans son patrimoine biologique.

-La femme est destinée à être une poupée et à n'être que cela.

IL y a un éternel féminin et les réformes n'y changeraient rien.

Conclusion partielle

Dans une société dominée par les hommes, la seule solution qui était laissée à la femme pour jouer un rôle, c'est l'art de séduire .Et si elle s'avère, à un moment donné, inférieure dans un certain domaine, c'est le résultat de la situation qui lui est faite dans la société.

II-Antithèse = critique de la thèse de Freud.

On pourrait ici montrer qu'il s'agit d'une situation historique, donc susceptible de modification, qu'à l'heure actuelle beaucoup de réformes permettent à la femme de se mesurer à l'homme. Le temps du « reste belle et tais-toi » est définitivement révolu.

Conclusion

Freud qui pourtant œuvre de pionnier en psychothérapie, soutient donc, à propos de l'émancipation de la femme, des idées, apparemment rétrogrades :

Aucun savant n'oserait aujourd'hui pour des raisons morales mais aussi des raisons scientifiques soutenir une position semblable à la sienne, beaucoup d'hommes par

Contre, malgré les démentis apportés par les faits et la science, continuent de défendre cette thèse qui réduit la femme au rôle d'une « esclave parée ». On constate que ce sont souvent, comme les racistes, des médiocres qui ont besoin de trouver plus médiocres qu'eux. Plus un homme est bête, moins il trouve la femme intelligente.

Un sociologue contemporain écrit que « la publicité est l'ultime violence du monde moderne, en ce qu'elle porte à désirer l'indésirable. Commentez cette affirmation

Proposition du plan

INTRODUCTION

Toute consommation économique répond-elle à un besoin économique ?

Répondre à cette question suppose que l'on ait préalablement évalué la nécessité d'un bien économique, ce qui ne peut pas se faire sans tenir compte de la diversité des contextes. On peut reformuler la question ainsi : toute consommation d'un bien économique ou d'un produit correspond-t-il à une demande spontanée du consommateur ? Or c'est cette spontanéité qui est rendue problématiquement par l'existence de la publicité : un sociologue contemporain écrit à ce propos que « la publicité est l'ultime violence du

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

monde moderne en ce qu'elle porte à désirer l'indésirable ». Ceci nous conduit à la frontière de l'économie et du psychologique.

I-PREMIERE PARTIE : DESIRER L'INDESIRABLE

A/Tout bien de consommation peut-être l'objet d'une demande, cette demande peut correspondre :

-A un besoin : (réponse à une exigence d'ordre biologique : par les besoins de se nourrir ; à un désir : réponse à une exigence d'ordre culturel : par exemple désir de prestige ; en fait il est très difficile d'établir un clivage précis ou hiérarchie entre l'une et l'autre de ces exigences .Souvent même, d'une demande : « Que ces besoins aient pour origine l'estomac ou la fantaisie, leur nature ne change rien à l'affaire. »(MARX)

B/Le -développement technologique et le dynamisme du système occidental obligent à produire de plus en plus.

Les besoins étant satisfaisants, cette production serait condamnée à la stagnation sur une nouvelle demande ne se créait pas. Le rôle de la publicité va être de créer cette demande en suscitant chez les consommateurs des désirs ; de rendre un certain nombre de biens désirables. (Ainsi la ménagère qui pourrait très bien se contenter d'un outre -boite électrique à 3.000F)

La publicité suscite donc une demande d'objet dont l'utilité en valeur absolue est souvent contestable ; elle incite à désirer l'indésirable.

II-DEUXIEME PARTIE : L'ULTIME VIOLENCE

La publicité est une violence car les procédés qu'elle emploie pour susciter le désir sont d'une nature insidieuse :

Répétitions obsédante

Valorisation du produit par l'apport fictif d'une satisfaction de vanité (cigarette associées à de milieu prestigieux : aristocrates, pilotes d'avion)

Scansion visuelle ou auditive (Dubo, Dubon, Dubonnet)

Présence partout (même au sommet des montagnes ou sur des papiers pour WC)

Présence à tout moment ; presque le caractère d'une agression (aux USA

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

« fleshes »

Publicitaires en plein milieu la transmission d'une épreuve sportive ou d'une pièce de théâtre)

Utilisation des techniques issues de la psychologie moderne (images, insérées en un fil, que l'œil n'a pas le temps de recevoir mais que le cerveau enregistre : donc action sur l'inconscient).

Cas de l'Afrique

L'Afrique décrit plus haut est aggravée par le fait que la grande masse du public fait mal la différence entre la propagande dont le but est d'améliorer l'hygiène de traitement de l'eau

Le traitement des nourrissons) et la publicité dont le but est de vendre tel ou tel produit, buvez l'eau « machin ». Donnez à votre enfant le lait « truc »)

Donc une violence parce qu'un véritable viol des consciences, un véritable viol des personnalités. L'« ultime violence », c'est alors la persuasion dans laquelle se trouve le consommateur, que ce désir qu'il réalise en s'achetant ou en consommant est le fruit de sa spontanéité, et qui se détermine devant le choix qu'il opère parmi les biens de consommation.

III-TROISIEME PARTIE : REMEDES POSSIBLES

A) Une action au niveau des lois

Lois qui obligent le producteur à informer exactement le consommateur que la nature du produit (composition, origine, date de fabrication, quand exactes.)

B) Une action au niveau des consommateurs

Création d'association des consommateurs indépendante qui :

-informent exactement le consommateur

-tests précis sur les différents produits

-dénonciation des différents produits

-information des produits toxiques

-défendeur du consommateur : assistance pour une action auprès des

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

tribunaux

-peuvent procéder à des concertations avec les producteurs

Exemple : Action de Raph Nader aux Etats -unis ; Association « Que choisir » en France ; pour l'instant pas d'association des consommateurs en Afrique. Le rôle de ces associations est appelé à devenir de plus en plus important. Les consommateurs prennent conscience progressivement du fait que les producteurs très organisés. Il faut qu'ils soient eux aussi très organisés.

Conclusion

Vérité de l'affirmation, même si les consommateurs deviennent moins naïfs et plus organisés, vœux que la « publicité analytique » des associations de consommateurs deviennent le moteur essentiel de l'orientation des marchés.

La pollution de l'environnement est-elle selon vous l'une des fatalités du monde ?

INTRODUCTION

La crise d'alarme lancée par les écologistes du monde entier à propos des risques d'une intoxication irréversible du milieu naturel témoigne de l'urgence d'une lutte concertée contre la pollution, la démographie, l'économie politique, la technologie présentent tour à tour des solutions qui s'avèrent aussi inefficaces les unes que les autres. Au point qu'on en vient à se demander de cette pollution de l'environnement n'est pas l'une des fatalités du monde moderne.

I-PREMIERE PARTIE : PROBLEMES

Peut-être faut-il faire part à la mode dans la vogue de ce sujet de débat ; on assiste à une véritable inflation du terme pollution (on va jusqu'à parler de pollution mentale). Cependant on peut nier un certain nombre de faits inquiétants.

A) Les symptômes

Rapidité inventaire :

-Pollution de l'aire ; (fumée industrielles, gaz d'échappement des automobiles,

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

avions à réaction, etc.)

-Pollution de l'eau : (pollution des rivières par les détergents, les usines, de pâtes à papier, le mazout, le dégazage des méthaniers, les naufrages de pétroliers et leurs conséquences, etc.)

Pollution thermique réchauffement des eaux par les centrales, mort de la faune et mutation de la flore aquatique, etc.)

Pollution acoustique : (bruits des automobilistes, appartement sonores, bruits dans les usines). A la conférence de Stockholm sur l'environnement, les pays du tiers monde ont fait remarquer ces problèmes se posaient sans les termes différents pour eux. Cependant l'Afrique n'échappe pas au problème :

-Plages polluées, lagunes menacées, insecticides

-Danger que les autres pays industrialisés y transportent leurs industries les plus polluantes.

B) Les catastrophes écologiques.

Au-delà d'un certain seuil se produit des catastrophes écologiques.

Exemple :

-La pollution de la baie de Minamata au Japon par les papeteries du littoral, a entraîné la mort de l'infirmité à vie des pêcheurs qui se nourrissent, et nourrissent leurs enfants, du produit de leur pêche.

-Déversement du cyanure dans la Garonne entraînant la destruction de toute la faune.

Et menace de catastrophes bien plus graves : en particulier la pollution des océans à tel point qu'ils ne pourront plus être la grande réserve nutritive qu'ils sont aujourd'hui.

Des catastrophes imprévisibles peuvent se produire (recensement un physicien américain a signalé le risque de la construction de la couche d'ozone qui nous protège des rayons ultraviolets.)

II-DEUXIEME PARTIE : CAUSES

- L'exploitation aveugle des ressources naturelles.
- La recherche de profits sectoriels à court terme
- Insuffisance des sciences économiques qui ne tient compte que des nombres très restreint de données (par exemple l'aberration que consiste la notion de PNB telle qu'on l'envisage couramment).
- Le manque de confrontation entre les différentes perspectives des différentes sciences (économiques, biologiques, technologiques, sociologiques)
- Certains ajoutent la démographie, en fait le problème posé en ces termes doit être plus amplement analysé.

III- TROISIEME PARTIE : SOLUTION

- Une véritable législation portant sur les activités polluantes. (Par exemple on aurait évité pour une grande part la pollution de la méditerranée en harmonisant les différents législations des pays du bassin. Ceci est un problème de droit international)
- Une réponse technologique adaptée.

1) Mise en œuvre effective de la technologie douce (énergie solaire, éolienne, géothermique, marémotrice).

Pour ce qui est de l'énergie solaire, l'appareillage technique est actuellement au point dans les pays développés, le retard dans l'utilisation de ces moyens est souvent dû à des motifs économiques qui devront céder devant l'urgent vitale (c'est une énergie gratuite et inépuisable mais qui de ce fait se prête peu à la spéculation).

2) L'imposition de dispositifs anti-polluants aux industries.

A propos des problèmes du tiers monde, des normes que les pays industrialisés n'ont pas respectées eux-mêmes risquent d'être un frein au développement.

-Le choix d'une orientation nouvelle de la science économique dans les objectifs terminaux la « qualité » doit tendre à se constituer à la qualité.

Rôle important de l'éducation

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

L'école devra enseigner dès l'enfance le respect de la nature

CONCLUSION

La pollution n'est pas une fatalité du monde moderne. Elle est la conséquence d'une certaine conception inadéquate de l'activité économique dans les régions de savoir que d'un

Cloisonnement trop étroit entre les différentes régions du savoir scientifique.

Nécessité de faire intervenir un plus grand nombre de données lorsque l'on juge le niveau économique d'un pays. Nécessité de donner à ceux qui s'occupent de la qualité de la vie, un pouvoir égal à celui des responsables du rendement.

Commentez sous la forme d'un devoir composé cette réflexion, au fait il y a une cinquantaine d'années, par Léon Bloy : « je crois que le sport est le plus sûr moyen de produire une génération crétins malfaisants.

CORRECTION

Si les sportifs font souvent preuves d'un certains épris pour les intellectuels, il faut reconnaître que ceux-ci le leur rende bien : l'activité musculaire et l'activité cérébrale leur semblent incompatibles et ils ont de la peine à penser qu'un rang sportif puisse être autre chose que qu'un minus habens sur le plan intellectuel. La condamnation prend même parfois une tournure quasiment politique ; le sport n'est plus reçu comme une activité pratiquée par des adultes qui veulent retrouver l'esprit d'enfance, mais comme une activité qui maintient ses pratiquants à un stade infantile, entravant un développement qu'elle devrait favoriser, et, de ce fait, constitue une grave menace pour la société. C'est ce qui exprime Léon Boy lorsqu'il écrit, au début de ce siècle :

« Je crois que le sport est le plus sûr moyen de produire une génération crétins malfaisants ».

En utilisant quelques années plus tard, le sport aux fins que l'on sait, Hitler allait apporter à ce jugement la confirmation de l'histoire. Il semble nécessaire cependant de montrer que les exigences de la polémique ont amené Léon Bloy à simplifier à l'excès une question complexe.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Que le sport puisse rapidement servir à la « création » des masses et en particulier des jeunes générations et facile à démontrer.

Nous passerons rapidement sur toutes les conséquences fâcheuses qui dérivent de l'esprit de compétition exacerbé qui rencontre à tous les niveaux, on continue dans les discours officiels de répéter la phrase de Coubertin, selon laquelle : « l'important n'est pas de gagner mais de participer », mais tout le monde sait à quoi s'en tenir.

L'important pour les joueurs, entraîneurs, supporters, responsables, hommes politiques et que le champion national ou l'équipe nationale gagne. De cette volonté d'efficacité à tout prix découle d'une véritable dénaturation du sport.

Le sport, en effet, finit par être complètement détourné de ce but. Son premier objectif : le développement harmonieux du corps et de la maîtrise est oublié. Il suffit de voir ces monstres qui sont devant, sous l'effet de l'entraînement, certains lanceurs de poids et certaines lanceuses, pour s'en convaincre.

Le rôle du sport dans la formation morale, sur lequel insistait tant Pierre de Coubertin, est lui aussi laissé de côté. La volonté d'être le premier, la volonté de devenir une vedette finit par être les motivations essentiellement du sport, le monde du sport devient une sorte de foire aux vanités où l'esprit de concurrence l'emporte de loin sur l'esprit de coopération.

Enfin la volonté d'une efficacité maximale entraîne la disparition de ce qui devrait rester l'une des composantes fondamentales du sport, le jeu.

Ce rapide tableau permet de comprendre que le sport ainsi détourné de ces objectifs initiaux doit plus propice à former des jeunes loups avides et égocentriques que des citoyens ayant le sens de la communauté.

Mais le plus grave n'est peut-être pas que le sport favorise l'égoïsme, l'esprit de concurrence, et soit, de ce fait, pour les jeunes générations comme une sorte de préparation à la société de chacun pour soi qui les attend. Il est peut-être plus inquiétant de constater que le sport, et les préoccupations qui s'y rattachent, finissent souvent par envahir le champ entier de réflexion. Le match remplit de colonnes de journaux. On a vu ainsi en 1938, au moment où se jouait à Munich le sort du monde un coureur de cycliste, relégué en bas de page l'actualité politique. Quel chef politique oserait aujourd'hui donner une conférence de presse à l'heure où est transmis un match où Cassius Clay remet son titre en jeu ou une finale de coupe du monde de football ? Lorsqu'il devient ainsi « impérialiste », qu'il fait jeter au second plan toutes les autres

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

préoccupations, le sport en effet une action « crétinisante ». Il s'agit simplement de constater que le sport peut devenir facilement l'opium du peuple ou, si l'on préfère son tranquillisant.

Une conception dépravée du sport peut-être même relacé des dangers encore plus graves et c'est sans doute à cet aspect que pense Léon Bloy lorsqu'il parle de crétins « malfaisant ». La pratique du sport telle la reçoivent certains dirigeants sportifs, telle que concevaient les gouvernements fascistes débouchent souvent sur une sorte d'« animalise », un culte de force brute. De la glorification de la force à l'idée que les forts doivent écraser les faibles, il y a qu'un pas qui a été franchi par les gouvernements d'Hitler et de Mussolini. Le sport qui aurait dû contribuer à resserrer les liens entre les hommes n'aboutissait qu'à former les soldats efficaces. Il s'agit du passé, bien sûr, mais d'un passé toujours prêt à renaître car, comme le disait Berthold Brecht, « le ventre est toujours fécond d'où est sortie la chose immonde ».

On comprend donc méfiance que suscite tout organisation trop systématique de la jeunesse dans les groupements sportifs ; les manifestations sportives fondées sur la force et la discipline risquent, dans certains contextes de n'être que les grands manœuvres de combats moins pacifiques.

Cet examen du sport par le mauvais bout de la lorgnette montre suffisamment les inconvénients et les dangers. Il ne s'agit cependant pas d'une faillite liée à cette activité. Une action attentive à différents niveaux peut être ainsi détournée de sa vocation fondamentale : un authentique moyen de culture. Nous examinerons dans cette perspective la responsabilité des journalistes, des éducateurs et des hommes politiques. Les journalistes par goût du sensationnel ont trop tendance à favoriser le « vedettisme ». Dans les commentaires, l'accent est d'avantage mis sur l'exploit individuel que sur le travail de l'équipe. La camera s'attarde à ceux qui ont effectué le travail bien plus important de préparation.

Le commentaire des journalistes, qu'il s'agisse de la presse parlée ou de la presse écrite sont aussi très souvent chauvins. La nationalité du jour compte plus que la beauté du geste ou de l'exploit. Etant en voyage pendant les derniers jeux, chaque équipe semblait n'avoir d'yeux que pour les représentants de son seul pays. La grande entreprise eu pire esprit de clocher. Enfin la presse sportive insiste trop souvent sur les aspects pittoresques et anecdotiques de la carrière champion, laissant dans l'ombre le travail forcené et l'intelligence qu'exige une réussite dans le monde du sport. Il est vrai que le public a besoin de héros. Les responsables d'un journal sportif avaient décidé il

Il y a quelques années de donner un caractère moins « journalistique » à la présentation du sport ; les ventes baissèrent au même rythme que celle d'un autre journal dont avait été supprimés les horoscopes. La rédaction s'empessa de revenir à des conceptions plus « saines ». Les éducateurs ont l'avantage, par rapport aux journalistes d'être moins contraint par les exigences économiques. Ils ont de ce fait la possibilité de jouer un rôle important dans la formation morale des sportifs. C'est à eux de tout mettre en œuvre pour que l'esprit d'équipe passe avant le culte de la personnalité, pour que le fair-play soit la règle et non l'exception ; pour que les aspects trop souvent oubliés du sport comme l'aspect esthétique ne disparaissent pas devant l'obsession du résultat, que le sport ne se transforme pas en une gigantesque entreprise de « crétinisation ».

D'une manière générale leur rôle est de faire en sorte que l'épreuve physique ou son rôle de distraction reste comme les épreuves d'initiation de l'Afrique.

LA CORRUPTION

INTRODUCTION

La corruption est une pratique générale dans le monde .Elle fut et demeure de tout lieu et de tout temps .Elle répond selon les contextes : « pots de vin », « dessous-de-table », escroquerie, détournement de fonds et plus récemment narcotrafic. Elle est multiforme et part des intrigues électorales et petites affaires juteuses aux fortunes colossales détournées par le biais des sociétés écrans. Mais, quelle qu'elle soit, la corruption est contraire à la morale et néfaste pour un pays.

De ce fait, elle nous oblige pour mieux la cerner, nous interroger sur ses causes profondes ses effets ou ses conséquences et les stratégies à mettre en œuvre pour son éradication

En effet, quel sont les facteurs qui engendrent la corruption dans les pays en développement ?

La pauvreté et la rareté des biens publiques en sont-elle par exemple les causes irréfutables ?

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Quels sont les effets, les conséquences que cette pratique a, ou peut avoir sur l'économie d'un pays ? Sur son développement social ainsi que sur son appareil d'Etat ?

I-DEFINITION

La corruption c'est le fait d'être corrompu, c'est-à-dire transformer en mal, pervertir, altérer un phénomène, un individu, une personne ou un acte. Il s'agit en acte, d'amener quelqu'un à agir contre son devoir en s'assurant son concours au prix d'argent. Dans ce cas, il y a pourrissement d'un acte, de sa dépravation donc d'une action décadente.

En un mot, corrompre quelqu'un pour qu'il agisse contre son devoir, c'est violer les règles de conduite en usage dans la société. Elle sape donc l'intégrité de la société et l'ordre pratique, fausse le fonctionnement des marchés et prive par conséquent le moyen ordinaire des avantages que ceux-ci devraient lui apporter.

II-CONTACTS

1-Dans les pays en développement, la situation est alarmante parce que ce sont les fonctions régaliennes de l'Etat qui sont massivement affectés : l'armée, les douanes, la police, la justice, les administrations fiscales, et l'inspection du travail sont fréquemment corrompus.

2-La corruption est même présentée dans les programmes spécifiques au développement, tels aide internationale, le soutien à la forme agraire, la lutte contre la pauvreté etc...

III-CAUSES

En qui concerne les causes : il y a une première catégorie de causes que sont :

Le pouvoir discrétionnaire des hommes politiques et fonctionnaires dans l'exécution de certaines tâches publiques, les placent dans une situation de quasi-monopole et donc incontournable.

Le manque de sens de responsabilité et de stigmatisation morale des actes par des normes sociales

-La passivité des victimes ou leur caution avérée.

La probabilité de sanction relativement faible.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Il y a une seconde catégorie de causes que sont la faiblesse de la gouvernance et les droits de propriétés dégradés. Trois facteurs expliquent comment la faiblesse de la gouvernance est source d'expansion de la corruption :

La faiblesse des contre-pouvoirs

L'omniprésence du clientélisme, du népotisme, ou corporatisme même dans les régimes dits démocratiques.

Un droit inadapté, c'est-à-dire que les règles formelles de fonctionnement de la société ne sont pas en évolution permanente pour s'adapter à la rapidité des transformations. C'est cela qui encourage les agents économiques à des arrangements informels dans leurs actes.

La troisième catégorie des causes concerne les retards économiques, la rareté des biens publics et la pauvreté.

Ici, cinq citations favorisent la corruption ;

L'exploitation des fortes dotations en ressources naturelles ;

Les multitudes de transferts de rentes dans les politiques de développement ; la rareté des biens publics engendre la création de files d'attente. Cela pousse les agents économiques à payer un surprix (ou surplus) pour avoir un accès rapide ou privilégié.

Le passage d'anciennes normes vers les nouvelles normes (transition) favorise de nouveaux arrangements illégaux.

La faiblesse des salaires à la fonction publique etc.

IV-CONSEQUENCES

-Elle porte largement préjudice aux populations et aux collectivités locales.

-Dans certaines régions, elle contribue à l'épuisement des ressources naturelles.

-Elle paralyse le développement.

-C'est un acte de prédation économique qui a des coûts directs et indirects ; l'Etat perd des ressources (directement) et la population (indirectement) ne peut bénéficier de projets allant dans le sens de son bien-être.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

- Elle accroît la pauvreté.
- Elle fausse le développement social et économique.
- Elle entrave la fourniture des services publics de base.
- Elle sape la démocratie
- Elle limite la croissance.
- Elle décourage les investisseurs étrangers.
- Elle affecte les prêts et aides financières.

Dans tous les cas, la corruption fait du tort à tout le monde. Elle est donc moralement condamnable ; économique destructive et juridiquement répréhensible.

Quelles sont les solutions qu'on peut envisager pour endiguer sinon réduire cette pratique ?

V-SOLUTIONS

Le problème de la corruption est complexe .Il ne peut donc pas se satisfaire d'une réponse simple .C'est plutôt à travers un ensemble de stratégies, d'instrument juridico-politique et d'actions concertées tant au niveau national qu'international qu'on peut venir à bout de celle-ci.

En ce qui concerne les stratégies, il faut initier une plateforme de concertation entre le secteur privé, la société civile et les pouvoirs publics .Il s'agira sur cette base, de promouvoir les principes d'intégrité, de responsabilisation, de participation, de décentralisation, de diversité de démocratie et de transparence.

Au niveau de chaque pays on élaborera des codes de bonnes conduites, on sensibilisera de façon constante l'opinion .l'Etat devra améliorer un peu plus la qualité de vie des populations ; il faut appliquer les lois déjà existantes condamnant la corruption et appliquer les instruments juridiques internationaux en la matière.

Au plan international, il existe déjà sur le terrain une ONG d dénommée transparence international dont l'objectif est la responsabilisation accrue des pouvoirs publics et la lutte contre la corruption.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Elle a établi l'indice de perception de la corruption (CPI) un « sondage des sondages »

S'appuyant sur différentes enquêtes mènent auprès d'experts et du grand public pour connaître leur opinion sur l'ampleur de la corruption dans de nombreux pays.

Sur cette base, elle collabore avec les principales organisations mondiales afin de coordonner les politiques de lutte contre la corruption et faire pression auprès des gouvernements des pays industrialisés afin qu'ils empêchent leurs industries de verser des pots de vin un peu partout dans le monde.

Il y a également qu'aujourd'hui plusieurs conventions et dispositions internationales importantes constituant la base de juridique favorisant la transparence dans le commerce mondial.

L'ONG Transparence international a constitué des groupes de citoyens à l'esprit civil qui travaillent ensemble sur toute la planète commerciale saine et socialement responsable.

CONCLUSION

Il est vrai que le remède miracle pour lutter contre la corruption n'existe pas. Mais sachant qu'elle est un danger pour le développement, il nous faudra œuvrer de façon dynamique pour que l'opinion publique adhère et soutienne le mouvement d'éradication de ce mal.

Nous devons absolument extirper des mentalités l'idée selon laquelle il y aurait une « bonne corruption » ou alors que « la corruption serait un mal nécessaire ».

« La lutte contre la pauvreté dans notre pays ne peut être efficace sans une intégration véritable de la femme » qu'en pensez-vous ?

Tous les hommes cherchent à être heureux malgré la diversité des méthodes et quelques fois la divergence des objets désirés. Mais à côté de cette quête de bien être, il y a la pauvreté qui semble à des moments en veilleuse le bonheur tant convoité par l'homme.

Pour éradiquer donc ce fléau certains individus estiment qu'il faut une

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

intégration véritable de la femme dans la société peut-être un atout favorable pour combattre la pauvreté ?

Toutefois n'existe-t-il pas d'autres moyens de lutte contre ce fléau inquiétant ?

L'intégration de la femme dans le tissu social est dans une certaine mesure une voie sûre pour aller contre la pauvreté ; En effet, la femme comme on le dit quotidiennement est l'être dit du sexe faible. Cette faiblesse est aussi bien physique que morale à quelques exceptions près.

La conséquence logique est qu'elle aime les solutions faciles. C'est la raison fondamentale pour laquelle s'adonne très souvent au plus vieux métier du monde qui est la prostitution.

Pour aller donc contre ce fléau dégradant pour la gente féminine qui a pour corollaire indignité et pauvreté, il faut créer des métiers comme les salons de couture, de coiffure, l'organisation pour le commerce et autres activités pour permettre son épanouissement.

C'est donc une manière d'intégrer la femme dans le tissu social et lutter contre la pauvreté.

Ajoutons aussi que la lutte contre la pauvreté doit passer par une réduction de la femme car, en éduquant de nouveau la femme non seulement cela revient à intégrer la femme par la bonne voie dans la société mais aussi elle (intégration) permet à cette dernière d'éduquer ses enfants. L'éducation que va recevoir les enfants par le biais de la femme va permettre à ces derniers de marcher avec assurance, le respect d'autrui, d'apprendre...

**Le pauvre d'aujourd'hui n'est pas seulement celui qui n'a pas, mais de plus en plus celui qui ne sait pas.
Qu'en pensez-vous ?**

INTRODUCTION

Les problèmes de la répartition des fruits de la croissance (fruit matériel immatériels et financiers) ont tout le temps été très importants pour la recherche d'une croissance durable et soutenable. Cependant, malgré cette volonté de la part des institutions internationales et des décideurs locaux, la pauvreté ne cesse d'avancer dans le monde entier en général et dans les pays en voie de développement en particulier. Dans ce contexte, un auteur a pu dire

que « Le pauvre aujourd'hui n'est pas seulement celui qui n'a pas, mais de plus en plus celui qui ne sait pas ».

Qu'est ce qui fonde une telle affirmation ?

Quelles sont les conséquences de cette avancée de la pauvreté sur l'éducation de la culture, et la scolarisation ?

Enfin la pauvreté entorse-t-elle tout apprentissage ?

Nous répondrons à ces questions en indiquant premièrement les fondements de la thèse de l'auteur, dans une deuxième partie, nous montrons l'existence de perspectives et d'un opportunisme pour ce fléau.

DEVELOPPEMENT

Le pauvre est celui qui manque d'un niveau de revenu associé avec un niveau minimum acceptable de nutrition et d'autres éléments essentiels du quotidien.

Dans ce sens, près d'un milliard de personnes des pays sous-développés manquent d'installation d'assainissement décent pour accéder à l'eau potable et d'un système adéquat d'évacuation des excréments. Ces personnes vivent dans les conditions de vie précaire.

En particulier, elles manquent de moyens matériels et financiers pour obtenir des soins de santé primaire.

De même, les infrastructures socio-économiques, sanitaires et communication manquent dans les quartiers qu'habitent ces personnes. Enfin, elles vivent dans les villes, les villages et quartiers très pauvres où la mortalité infantile, état nutritionnel, alphabétisation, fécondité, moralité par habitant etc....) sont très insuffisants pour satisfaire les besoins des populations.

La conséquence de tous ces problèmes est que le pauvre, non seulement manque de moyen de tout ordre, mais aussi et surtout n'accède aux services sociaux et éducatifs avec ses quelques moyens de bord. Ainsi, ils pratiquent des emplois subalternes et divers.

(Vente d'eau, bonne, boy, garderie d'enfant, travaux champêtres). Cette situation est quelque peu responsable de la délinquance juvénile dans les villes.

Cette situation de pauvreté relative et extrême des pays en voie de développement a toujours interpellé tous et chacun.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

La preuve se trouve dans les programmes locaux de développement régional et de répartition équitable, entrepris souvent par les gouvernements de ce pays. Aussi, cette preuve se trouve dans les stratégies de lutte contre la pauvreté entreprise par la Banque Mondiale et ses Institutions sœurs.

Malgré les insuffisances à divers niveaux de ces volontés des décideurs publics locaux et des institutions internationales, l'on doit être optimiste. Les raisons de cet optimisme se fondent sur l'urgence d'adopter des stratégies nouvelles et de distribuer les rôles respectifs de l'Etat, du secteur privé et des groupes utilisateurs. En particuliers, en investissant dans les services sociaux de base et en supprimant les mesures génératrices de distorsions, qui pénalisent les pauvres, les pays vaincront la pauvreté au moins partiellement.

CONCLUSION

Au total, du fait de la pauvreté et de ses conséquences sur la société, les pauvres manquent de moyens non seulement de nos jours, mais surtout ne bénéficient pas des divers services. Ce manque d'argent empêche d'entendre les services socio-éducatifs dans les franges croissantes de pauvreté ainsi les investissements au nom des pauvres finissent par court-circuiter. Toutefois, nous devons être optimistes, pourvu que chacun prenne conscience de ce fléau et de ces effets dévastateurs.

Analyser les mouvements actuels des populations migrantes
LES CAUSES POLITIQUES ET ECONOMIQUES : LES CONSEQUENCES SOCIALES ET CULTURELLES

INTRODUCTION

Les mouvements des populations entre d'une part, le milieu rural et le milieu urbain (exode rural) et au sein du milieu rural et du milieu urbain, d'autres part sont souvent pratiqués dans les pays en voie de » développement.

La particularité des mouvements actuels est qu'ils se réalisent pour la plupart, dans les contextes des échéances électorales et au sein du milieu rural ou du milieu urbain ; Il ne s'agit pas d'exode rural comme tel.

Mais en fait, s'agissant de ces mouvements migratoires, quelles peuvent être les causes et les conséquences au plan politique, social et culturel.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

DEVELOPPEMENT

La réponse à cette question conduit à présenter d'un côté les origines des mouvements migratoires des populations et d'autres à indiquer leurs impacts.

La dernière décennie du 20^e siècle a été particulièrement marquée par des mouvements migratoires dans le monde entier. Leurs causes sont diverses.

En premier lieu, la recherche du pouvoir d'Etat dans cette nouvelle vague du multipartisme en Afrique est à citer, avec l'avènement du multipartisme dans ce continent, la volonté de gouverner a conduit les partis en plus des intérêts personnels de leurs dirigeants à des guerres fratricides qualifiées de génocides selon leur ampleur. Ces foyers de tension ont entraîné le déplacement des populations résidentes en direction d'autres zones.

Les exemples du Rwanda, de la Somalie et du Libéria sont des exemples visibles dans cette bataille pour le pouvoir. Aussi, les cas de déplacement temporels de certaines populations de leurs plantations et site de résidence, lors des élections du Benin, en Côte d'Ivoire, etc...

Rentre dans la quête du pouvoir. Ces déplacements ont été causés par crainte des populations autochtones, du fait de la divergence de point de vue politique.

En second temps, il faut citer la recherche de meilleures conditions de vie comme étant une cause du déplacement de populations.

En fait, comme c'est souvent le cas de l'exode rural, les populations migrent afin d'obtenir un pouvoir d'achat meilleur et améliorer leurs conditions de vie. Cette raison, même secondaire, soit-elle, guide l'obtention de nouvelles plantations, de nouvel emploi énumérateur et de logement décent en côte d'ivoire (zone frontière)

Les conséquences des mouvements migratoires des populations sont incalculables à des niveaux devers.

Au plan politique, le fossé reste géant entre les parties politiques alors que la divergence politique doit être amorcée dans le sens des stratégies de développement. Les échecs répétés des négociations entre les parties ou groupes politiques du Libéria, du Mozambique etc. s'inscrivent dans le contexte de division politique.

Ainsi, il devient difficile à l'homme de pouvoir d'avoir l'adhésion effective de

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

l'ensemble des populations d'une nation sous développée.

Au plan économique, il s'ensuit une faiblesse contributive des populations migratoires au produit national.

En effet, à cause des difficultés foncières, il est difficile aux populations d'obtenir des terres pour les pratiques agricoles. La conséquence reste la baisse significative de la production agricole, vivrière et de rente. Ce qui expose tout un chacun à l'insuffisance alimentaire, à l'aide alimentaire et à l'emprunt extérieur.

Aussi, les difficultés d'obtenir un nouvel emploi lucratif dans le nouveau site sont responsables de cette baisse du pouvoir d'achat et de ses conséquences sur le niveau de vie des populations déplacées.

Au plan socioculturel, il s'agit de dégradation réelle des conditions de vie des populations, de problème de logement, d'habillement, d'alimentation et de santé sont les plus importants à ce niveau. L'ampleur de ces problèmes ne cesse d'interpeller de nos jours, les Etats, la communauté internationale (ONG, INSTITUTIONS DE REFUGIES ETC.)

A ces difficultés, il faut adjoindre la perte des valeurs culturelles du fait de la pauvreté relative qui empêche les populations déplacées à promouvoir leur milieu.

CONCLUSION

Au total, les mouvements migratoires des populations du monde entier s'inscrivent dans les perspectives de gouverner par les dirigeants des partis politiques. Ce constat est valable pour le monde en développement notamment pour l'Afrique.

Les conséquences de ces mouvements restent essentiellement la faible contribution productive agricole et la dégradation sensible des conditions de vie des populations déplacées.

Face à ces problèmes, la réaction de la communauté internationale a été sans appel

Surtout, dans le contexte de l'aide alimentaire aux réfugiés créée.

Mais au fait, cette communauté internationale n'a-t-elle pas une responsabilité dans ces mouvements migratoires en Afrique ou ailleurs ?

Banditisme et Criminalité en côte d'ivoire, LES CAUSES, CONSEQUENCES ET SOLUTIONS

INTRODUCTION

La recrudescence de la criminalité et du banditisme dans nos quartiers dans nos villes et sur les voies publiques est de nos jours, une chose qui préoccupe l'Etat, la communauté internationale et tout citoyen.

Cette situation est d'autant plus alarmant qu'elle réveille la réflexion de tous, afin de déterminer ses causes, ses conséquences et proposer des solutions.

Dans ce sujet, nous analyserons, successivement ces trois éléments.

I-LES CAUSES

Le banditisme et la criminalité sont les différents maux causés par les voleurs, les bandits et des citoyens de mauvaises intentions sur des tiers. Ces méfaits vont des tueries de personnes lors des barbaries entre ces individus, des hold-up dans les boutiques, les banques ou autres lieux, aux cambriolages des cours, à domicile aux attaques sur les voies publiques (agressions) et sur les voies routières.

Les causes de ces façons de se comporter sont nombreuses. Mais, les plus importants peuvent se résumer comme suit.

L'état de pauvreté relative de cette frange de la population est responsable de ces maux qui livrent à ces diverses attaques afin de satisfaire leurs désirs nombreux et matérialistes.

En deuxième temps, la recherche de la facilité par la jeunesse, conduit à ces actes malheureux.

Aujourd'hui, les jeunes apparaissent très paresseux et ne veulent ménager d'aucun effort pour obtenir un emploi public, privé ou libéral. Ils refusent de développer l'initiative privée attendant tout de l'Etat. Ainsi, on les voit moins

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

dans les emplois demandant quelques efforts (industries, agricultures, etc.) que dans ceux moins pénibles. Et surtout, ils sont nombreux à ne vouloir rien faire, mais qui attaquent les personnes et les biens pour satisfaire leurs désirs pressants. Enfin, plusieurs éléments se trouvent plus responsables de la recrudescence dans nos cités du banditisme et de la criminalité.

Il s'agit par exemple, le faible niveau d'instruction et d'éducation faisant que, une fois déscolarisées ; ces jeunes ne veulent plus obtenir de travaux pénibles, même s'ils sont rémunérateurs.

Aussi, le passage des films d'action à la télévision ou au cinéma des éléments pratiques courantes pour forger cet état d'esprit de la jeunesse. Ces images réveillent en la jeunesse un esprit de la jeunesse, un esprit barbare, un esprit combatif et guerrier.

Enfin, la prolifération des buvettes, bars et maquis dans les quartiers poussent la jeunesse une possédant de l'argent à s'y rendre, alors que ces lieux sont des nids où se développent le banditisme et la criminalité.

II-LES CONSEQUENCES

Les conséquences de ces fléaux sont autant diverses et imprévisibles que leurs causes.

Premièrement l'assèchement des banques mettent celles-ci en retard sur leurs opportunités de spéculation. En effet, les vols de sommes importantes dans le système économique qui ne progresse pas.

Deuxième, les tueries de personnes ou les blessures corporelles sont des actes malheureux que pleurent les familles dans lesquelles sont passées les cambrioleurs. Ces maux mettent en retard certaines familles, en tuant ou rendant handicapés leurs enfants valides.

Troisièmes les vols de biens publics ou privés mettent en retard leurs propriétaires (publics ou privés). Les vols à main armées de certains véhicules administratifs obligent l'Etat à entreprendre des dépenses imprévisibles et supplémentaires. Ces préjudices sont d'autant graves, s'ils concernent des agents privés dont les revenus ne croissent pas vite.

Enfin, la criminalité et le banditisme sont des maux de notre société, qui doivent être enrayés sinon, ils sont responsables de conséquences incalculables au niveau mœurs, des mentalités et des évolutions.

III-SOLUTIONS

Les solutions au banditisme et à la criminalité interpellent chaque citoyen, l'Etat et la communauté internationale.

L'Etat, à travers ces services spécialisés (Ministère technique, commissariat, gendarmerie), et défense de citoyen doivent être dotés de moyens matériels et logistiques adéquats.

IMMIGRATION ET DEVELOPPEMENT

INTRODUCTION

La recherche de la satisfaction des besoins élémentaires et essentiels de l'homme conduit l'homme à immigrer soit entre pays ou même entre régions.

Aussi pour des raisons de sécurité sociale ou de recherche de santé, l'on est souvent obligé d'immigrer.

Ce mouvement de personnes entre deux lieux (pays ou continents) favorise ou défavorise-t-il le développement.

Dans un deuxième temps nous mettons en exergue ses limites quant à asseoir le développement.

DEVELOPPEMENT

Par définition le mot immigrer signifie le départ de personnes d'un pays à un autre ou bien d'une région à une autre dans le même pays. Ce mouvement de populations a souvent pour raison ; la recherche de sécurité comme des atrocités ou des conflits internes. Les exemples des réfugiés Libériens en Côte d'Ivoire et en Guinée et des réfugiés Rwandais en RDC (ex zaïre) et aux pays frontaliers se situent dans ce sens.

Aussi, ces mouvements peuvent avoir pour raisons des séismes, des calamités ou catastrophes naturelles (famines, pauvreté, manque d'eau potable, maladies dangereuses etc...) ainsi étant une pratique courante dénoté ère, l'immigration consiste quelque fois un facteur de développement.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

En effet, l'immigration dont l'intégration a été facile est une main d'œuvre supplémentaire locale. Ainsi, dans les régions où le facteur travail est limité, l'immigration contribue à accroître le nombre de travailleurs locaux. Et entre pays cet accroissement est d'abord plus important, s'il est bien géré. La rectification à cela se trouve dans les exemples des libériens qui vivent dans une certaine symbiose avec leurs groupes ethniques d'autres pays frontaliers notamment la Côte d'Ivoire et la Guinée. Ces peuples arrivés font des camps, des équipes de football et participent à des différents actes sociaux.

Aussi l'immigration, en augmentant la main d'œuvre à l'intérieur d'un pays ou entre pays en faveur de caféière ou cacaoyère en Côte d'Ivoire se situe dans ce sens ces peuples mieux intégrés ici chez nous participent à l'essor de tous les secteurs de l'économie et à tous les actes sociaux.

Malgré ces apports incontestables de l'immigration, elle est souvent une source véritable de nombreux problèmes dont certains sont :

-l'obtention d'habitat, d'abris, et de nourriture. C'est là le problème important direct que créent les mouvements des populations. Ce problème est d'autant plus grave que les mouvements sont très importants à un moment précoce dont on ne s'attend point. Et le problème de l'alimentation reste le plus important pour les personnes immigrées.

-l'obtention d'eau potable et l'alimentation normale et équilibrée sont souvent les causes des maladies de toutes sortes : choléra, dysenterie, paludisme, malnutrition etc... Ces maladies sont la cause de mort de plusieurs personnes au Rwanda de nos jours.

-l'obtention de terre, pour l'activité agricole reste aussi un autre problème important. En effet, dans les pays où les régions où des contraintes réelles existent sur des terres (manques de terres arables, contrôle coutumier,...)

L'acquisition par tout étranger n'est souvent pas automatique, la vie est difficile

Une telle pratique pousse les immigrants à se faire utiliser comme une main d'œuvre salariée au lieu de se faire des champs.

CONCLUSION

Au total, l'immigration, ses quelques contributions positives à long terme, reste globalement négatives, surtout à court terme. C'est pourquoi, elle devra interpellé les décideurs publics et la communauté internationale au moment

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

opportun d'apporter une aide multiforme afin d'éviter tout débordement et toute extension.

DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT

INTRODUCTION

Le développement économique et social d'un pays requiert un cadre politique adapté. Dans ce contexte, le choix d'un régime politique démocratique est une voie d'épanouissement des agents des secteurs clés de ce pays. Mais, au fait qu'apporte la démocratie au développement d'un pays et en quoi

Contribue-t-elle à l'évolution de ce pays ?

DEVELOPPEMENT

La réponse à ces questions conduit à indiquer, d'une part les contributions positives de la démocratie fondée sur l'idée que le pouvoir a son fondement et son origine dans le peuple et non en Dieu (c'est la souveraineté populaire)

Aussi, ce type de régime repose sur la théorie de l'électorat droit qui impose un suffrage universel. De même, ce régime repose sur une souveraineté nationale dans laquelle le peuple ne gouverne pas directement, mais exerce le pouvoir par le biais des représentants désignés par la théorie de l'électorat fictifs.

Enfin ce régime repose sur la déclaration universelle des droits de l'homme du 19^e siècle et sur les principes de l'égalité. Dans ce pays les conditions théoriques précédentes, la démocratie apparaît comme un gouvernement favorisant l'épanouissement de chaque citoyen. En particulier, elle permet l'expression libre et ouverte sur tout le problème qui constitue une entorse au développement. Aussi, la pratique de ce type de régime favorise la liberté de presse, car toute presse écrite ou orale peut critiquer objectivement tout mal social afin d'attirer l'attention des décideurs sur ce fléau.

De même, la notion de secret d'Etat même si elle existe et est assez restreinte et réservée car l'homme politique est assez proche du peuple avec qui la communication est parfaite.

SUJET D'ORDRE GENERAL(SOG)

Enfin dans un régime démocratique, les idéaux de paix, de justice, de l'égalité et d'équité sont les maîtres mots de toutes politiques, ce qui favorise l'intérêt collectif au détriment de l'intérêt individuel. Au total, la démocratie dans ces principes fondamentaux privilégie l'ouverture politique, cadre adéquat de conception de politiques économiquement viables.

Toutefois, en pratique ces principes ne sont pas souvent respectés. Ce qui fait que la démocratie est souvent vue comme une menace sociale avec les innombrables problèmes socio-économiques que cela entraîne. L'apparition des outils armés (Rwanda, Liberia, Angola etc...) se situent dans ce sens. En tout cas privilégiant l'intérêt partisan ou classique par rapport à l'intérêt collectif ou national, certains groupes ethniques ou de partis menacent souvent la paix sociale et souvent toutes politiques à l'échec. Aussi, les mouvements de revendications contre les régimes en place sont encore une illustration des échecs de la démocratie à réaliser le développement. Enfin, les emprisonnements arbitraires ou voulus de diverses personnalités politiques selon les critères non objectifs, car reposant sur des textes votés spécialement pour cette occasion sont une illustration des problèmes créés par la démocratie.

CONCLUSION

Les conséquences sont ainsi, les luttes armées entre partis politiques ou entre groupes ethniques dont les causes sont internes et externes. Ces conditions menacent la réalisation de tout développement. En définitive, la démocratie si ses principes sont respectés et suivis a des retombées positives pour la réalisation de la prospérité économique.

Cependant, force est de constater qu'elle aboutit souvent à des échecs. Et dans ces conditions, les conséquences sont lourdes et tout développement ne peut avoir lieu. Pour faire face à ces problèmes, le dialogue est souvent l'une des voies pacifiques appropriées pour établir la justice et l'égalité.